



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE ABDELHAMID IBN BADIS MOSTAGANEM
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL & ARCHITECTURE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

DOMAINE : ARCHITECTURE, URBANISME ET METIERS DE LA VILLE

FILIERE :: ARCHITECTURE

SPECIALITE : PATRIMOINE

THEME

**CRÉATION D'UN CATALOGUE DES ORNEMENTS ARCHITECTURAUX
CAS DU CENTRE-VILLE DE MOSTAGANEM**

Présenté Par

- Mr LEBHARI ABDEL HADI

-Mme BENSABER CHAMA

Soutenu 26/06/2018 devant le jury composé de :

Président :	Beldjilali said	UMAB-Mostaganem
Examineur:	Benbouziane mansour	UMAB-Mostaganem
Examinatrice :	Besseghir	UMAB-Mostaganem
Encadreur :	Hebbar Nabil	UMAB-Mostaganem

Année Universitaire : 2017/ 2018

Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier notre Dieu, qui nous a donné la force pour accomplir ce travail.

Nous adressons nos vifs remerciements à notre encadreur HEBBAR NABIL pour nous avoir dirigés tout au long de ce travail, et pour leurs explications, remarques judicieuses et conseils qui nous ont été précieux pour la réalisation de ce travail.

Nous présentons nos chaleureux remerciements aux membres de jury qui ont consulté notre travail et aussi aux enseignants pour leur aides et orientation durant nos études.

Nos derniers remerciements et ce ne sont pas les moindres, vont à tous ceux qui ont participé de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.

Dédicace

Nous dédions ce travail aux personnes qui comptent le plus

pour nous :

Tout d'abord à nos parents.

Aucune dédicace ne saurait mieux exprimer notre affection,

notre reconnaissance, notre gratitude et notre respect le plus

profonds

Merci pour votre présence et votre aide si précieuse

Résumé

Le patrimoine colonial du 19^{ème} et 20^{ème} siècle, forme un trésor inestimable en Algérie, il est considéré comme l'un des repères importants où, il occupe une partie non négligeable du parc immobilier algérien.

La richesse de ce portefeuille coloniale s'expose clairement au sein du traitement des façades de leurs immeubles qu'ils sont très décorées et embellies par des ornements architecturaux à travers le style art déco et art nouveau, ces deux styles contribuent fortement à la définition de l'image urbaine des villes algériennes.

Mostaganem à l'instar de plusieurs villes algérienne se distingue clairement deux types de façade, la première des façades décorées par des ornements architecturaux et l'autre sont lisses et simples de style moderne où la notion d'ornementation est considérée comme un crime par plusieurs architecte tel que AADOLF LOOS qui est parmi les architectes qui étaient contre la notion d'ornementation (1)

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion pour répondre au manque d'outils d'une étude analytique des ornements architecturaux à partir d'une proposition des principes et des étapes à suivre, inclus dans un document d'accompagnement afin de tirer les caractéristiques de ces ornements

L'ensemble des résultats obtenus durant cette recherche prouve que les démarches nécessaires pour une étude analytique fiable des ornements architecturaux exige la mise en place d'un document d'accompagnement qui comprendre deux étapes indispensable : la première vise une lecture globale de la façade considéré comme un support des ornements architecturaux tandis que la deuxième se focalise sur une analyse de l'ornement d'abord associé a son support puis désassocié

Mots clés : ornements architecturaux- patrimoine colonial- façade --manuelle-centre ville du Mostaganem.

Sommaire

Chapitre 1-Introduction Générale.

1.1-introduction	11
1.2-Motivation du choix.....	12
1.3- Etat de fait.....	12
1.4-Problématique.....	14
1.5--Méthodologie	14

Chapitre 2-Patrimoine et patrimonialisation

Chapitre 3-la protection du patrimoine

3.1 – la réhabilitation.....	18
3.2-la restauration.....	21
3.3-la rénovation.....	22
3-4conclusion.....	22

Chapitre 4-la politique du patrimoine en Algérie.

4.1 – période colonial 1830-1962.....	24
4.2-période poste indépendante.....	26
4.3-période actuelle.....	26

Chapitre 5-les ornements architecturaux.

5.1 – définition des ornements architecturaux.....	29
5.2- les étapes pour analyse des ornements architecturaux.....	29

Chapitre 6-cas d'étude.

6.1 – délimitation de la zone d'étude.....	32
6.2- historique de la ville de Mostaganem.....	33
6.3- différent quartier et tissus de la ville.....	34
6.2- la nature des bien	36
6.2- les accès	37
6.2- données juridiques	37
6.2- le périmètre de l'analyse.....	38
6.2- le champ de visibilité	40

Chapitre 7-Etat de conservation.

6.1 – état de conservation du cadre bâti	45
6.2- état de conservation des façades	46

Chapitre 8 – inventaire sur les ornements

8.01 / immeubles N01 (équipement : le palais consulaire)

1.1 – situation.....	47
1.2-historique.....	48
1.3- description.....	49
7.4-lecture de la façade.....	51
1.5-analyse des ornements par rapport la façade.....	52

1.6-analyse des ornements isolés.....	53
1.7—pathologies.....	54

8.02 / immeubles N02 (équipement : BNCI banque)

2.1 – situation.....	54
2.2-historique.....	55
2.3- description.....	56
2.4-lecture de la façade.....	57
2.5-analyse des ornements par rapport la façade.....	58
2.6-analyse des ornements isolés.....	59
2.7-pathologies.....	60

8.03 / immeubles N03 (équipement : BEA banque)

3.1 – situation.....	60
3.2-historique.....	62
3.3- description.....	64
3.4-lecture de la façade.....	66
3.5-analyse des ornements par rapport la façade.....	67
3.6-analyse des ornements isolés.....	68
3.7-pathologies.....	69

8.04 / immeubles N04 (immeuble d’habitation)

4.1 – situation.....	69
4.2-historique.....	70
4.3- description.....	71
4.4-lecture de la façade.....	72
4.5-analyse des ornements par rapport la façade.....	74
4.6-analyse des ornements isolés.....	75
4.7-pathologies.....	77

8.05 / conclusion.....78

Chapitre 9-conclusion..... 81

Listes des figures

Figure. 01: Les étapes de la patrimonialisation.....	17
Figure. 02: Les cinq principes de base du processus de réhabilitation.	19
Figure. 03: Les différentes phases du processus de la réhabilitation.....	20
Figure4.: Le nombre d'actes de protection et de classement de monument historique en Algérie par décennies.	25
Figure 5. les composantes orné de la façade.....	27
Figure 6- Grave représentant l'évolution d'utilisation des ornements architecturaux à travers les styles architecturaux.....	28
Figure 7- Organigramme des étapes pour analyse des ornements architecturaux.	31
Figure 8. Situation régionale de la Wilaya de Mostaganem	33
Figure 9 . Différents quartier du la ville de Mostaganem	34
Figure. 10: Les accès du centre ville du Mostaganem.	37
Figure. 11: Les immeubles analysés du centre ville du Mostaganem.	38
Figure. 12: l'état de dégradation des immeubles	46
Figure. 13: l'état de dégradation des immeubles	47
Fig. 14 composantes la façade du palais consulaire.....	49
Fig. 15 Hauteur de la façade du palais consulaire.....	50
Fig. 16 Axe de symétrie de la façade du palais consulaire.....	50
Fig. 17 Type d'ouverture de la façade du palais consulaire.....	51
Fig. 18 Les dimensions d'ouverture de la façade du palais consulaire.....	51
Fig. 19 Nombre des ornements sur la façade du palais consulaire.....	52
Fig. 20 Position des ornements sur la façade du palais consulaire.....	52
Fig. 21 Motif animales des ornements architecturaux (serpent)	53
Fig. 22 Motif des figures des ornements architecturaux du palais consulaire.....	53
Fig. 23 Largeur des façades de BNCI.....	56
Fig. 24 Hauteur de la façade de BNCI.....	56

Fig. 25 Métaphore du corps humain de la façade de BNCI.....	57
Fig. 26 La présence d'un corps centrale dans la façade de BNCI.....	57
Fig. 27 Les ouvertures de la façade de BNCI.....	58
Fig. 28 Type de position des ornements sur la façade de BNCI.....	59
Fig. 29 Motif animal dans la façade de BNCI.....	59
Fig. 30 Les motifs géométrique sous le balcon.....	59
Figure 31 longueur et largeur immeuble BEA.....	61
Fig 32 hauteur immeuble BEA.....	62
Figure 33 Hiérarchisation des balcons de la façade de l'immeuble BEA.....	63
Figure 34 Métaphore du corps humain de la façade de l'immeuble BEA.....	63
Figure 35 répétition linéaire des ornements architecturaux	66
Fig. 36 Répétition linéaire continue des ornements de la façade de l'immeuble BEA.....	66
Figure 37 Répétition linéaire discontinue des ornements de la façade de l'immeuble BEA.....	66
Fig. 38 Largeur des façades de l'immeuble d'habitation.....	70
Fig. 39 Type d'angle de la façade l'immeuble d'habitation.....	71
Fig. 40 Hauteur de la façade l'immeuble d'habitation.....	71
Fig.41 Caractéristique de la façade l'immeuble d'habitation.....	72
Fig. 42 Type d'ouverture de la façade l'immeuble d'habitation.....	72
Fig. 43 Corbeau de grande taille de la façade l'immeuble d'habitation.....	74
Fig. 44 Corbeau de grande taille de la façade l'immeuble d'habitation.....	74
Fig. 45 Corbeau de taille moyenne de la façade l'immeuble d'habitation.....	75

Liste des photos

Photo.1 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem état de dégradation.	12
Photo.2 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem remédié d'une façon aléatoire.....	13
Photo.3 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem complètement détruire.....	13.
Photo 4- . ville de Mostaganem (Elarssa).....	32
Photo 6 Vue de centre ville et l'inexistence du palais consulaire.....	48
Photo 7 Les ornements en pierres taillés du palais consulaire.....	48.
Photo 8 Vue de l'immeuble du Banque nationale pour le commerce et l'industrie.....	54
Photo9 Vue de l'immeuble du palais consulaire.....	55
Photo 10 Nombre des ornements de la façade de BNCI.....	58
Photo 11 pathologie des ornements de la façade de BNCI.....	60
Photo. 12 Vue de la façade de l'immeuble du BEA	60
Photo. 13 Vue historique de la place de l'indépendance	61
Photo 14 Ornement de taille moyenne : Corbeau sous le balcon filant.....	67
Photo 15 Ornement de petite taille : Corbeau sous le balcon isolé.....	67
Photo 16 Deux types d'ornement en bas relief.....	68
Photo 17 Un ornement avec des motifs effacés.....	68
Photo 18 Un ornement avec l'apparition des micros fissure.....	69
Photo 19 Vue de la façade de l'immeuble d'habitation	69
Photo 20 Vue historique de l'immeuble d'habitation	70
Photo. 21 Décollement partiel d'un l'ornement de la façade l'immeuble d'habitation.....	75
Photo. 22 Constitution des grands trous d'un ornement de la façade l'immeuble d'habitation..	76

Liste des tableaux

Tableau 1 –les étapes de l’analyse des ornements architecturaux	29
Tableau2 –les façades du centre ville de Mostaganem	36
Tableau 3 –les immeubles du centre ville du Mostaganem	44
Tableau. 4 -Position des chapiteaux et les frontons sur la façade de l’immeuble BEA.....	65
Tableau.5 -Position des chapiteaux et les frontons sur la façade de l’immeuble BEA.....	73
Tableau. 6 Position des ornements architecturaux sur la façade de l’immeuble d’habitation.....	77
Tableau. 7 Liste des caractéristiques communes et non communes des ornements architecturaux	78
Tableau. 8 Liste des pathologies des ornements architecturaux.....	79

1. Introduction général

1.1-Introduction

La prise en charge du patrimoine colonial dans le cadre des opérations de réhabilitation urbaine en Algérie nécessite une pensée spécifique se rapportant surtout aux exigences du quartier et de ses habitants. Pour cela, il est recommandé de se référer à un certain nombre de principes et de règles méthodologiques pour guider la conception des intentions et la conduite des opérations de réhabilitation. Ces principes et ces règles ont une valeur relativement générale à partir desquels se réalisent les choix stratégiques concernant les objectifs à atteindre, les problèmes à résoudre, les moyens à mettre en œuvre et les opérations à engager. Or pour exister, chaque peuple a besoin de témoigner de sa vie quotidienne, d'exprimer sa capacité créatrice, de conserver les traces de son histoire.

Le patrimoine est l'instrument de ce va et vient entre passé, présent et futur, aussi réceptacle des mémoires, il matérialise la valeur symbolique des identités culturelles et constitue un repère structurant de tous ces legs et richesses qui persistent encore.

L'Algérie recèle une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Elle possède un patrimoine exceptionnel qui traduit dans toute sa plénitude une histoire civilisationnelle multiple et dont les témoins sont ces sites et monuments qui subsistent encore. Ce qui fait la richesse de ce patrimoine, ce sont les Médinas du nord, les Ksours sahariens ou les villages Kabyles, sans négliger l'héritage architectural datant de l'époque coloniale, acquis comme patrimoine exceptionnel.

Le patrimoine colonial du 19^{ème} et 20^{ème} siècle est considéré comme patrimoine d'autrui, et aussi une richesse architecturale mal connue et non reconnue, il reste le plus important repère de nos villes.

En effet, l'intérêt a toujours été porté sur le parc arabo-musulman en tant que Patrimoine identitaire, mais il existe cependant d'autres typologies non encore considérées comme traditionnelles, mais tout autant faisant partie du passé reflétant la beauté spécifique de nos villes aujourd'hui.

Ces typologies s'appuient sur une architecture qui s'inspire d'un modèle occidental et une architecture qui fait référence à la tradition locale, où certaines réalisations permettent un prolongement de l'art indigène en se réappropriant ses différents éléments, alors que d'autres reflètent des tendances classiques ou modernes introduisant un nouveau langage.

La qualité et la diversité dans la production architecturale et urbaine de ce patrimoine a suscité depuis un certain temps un intérêt particulier notamment dans les milieux universitaires « *comme le cas de notre recherche* ».

Certains édifices coloniaux ont été récupérés après l'indépendance destinés comme des lieux de pouvoirs, des sièges d'administration et d'autres, contrairement aux édifices d'habitation qui sont relativement bien conservés, ce parc de logement est dans un état de conservation alarmant.

La négligence, le manque d'entretien et les transformations incontrôlées, la forte spéculation foncière ainsi que l'absence d'un cadre législatif adapté sont en générale les causes principales de dégradation de ce patrimoine.

Malgré les tentatives de mise en valeur de patrimoine colonial (comme les travaux de réhabilitations des façades du centre de ville de MOSTAGANEM et les travaux de réhabilitation

du centre ville d'ORAN) mais le manque de la méthodologie qui appartient dans le cadre théorique, ainsi que le savoir-faire qui se manifeste dans la défaillance de main d'œuvre qualifiée font parfois peser la dégradation et le manque de préservation de ce patrimoine surtout les éléments sensible comme les ornements.

C'est dans cette optique que s'inscrit notre recherche à savoir les méthodes adéquates de réhabilitation des ornements des façades du centre villes.

1.2-Motivation du choix du thème

MOSTAGANEM est une ville riche en qualité du patrimoine, tel que le château fort, le patrimoine islamique, le patrimoine colonial qui représente un héritage fondé sur une partie importante de la composition de cette ville.

D'ailleurs, dans le domaine de l'architecture, un sujet de recherche n'est jamais choisi au hasard, il obéit à des critères scientifiques et objectifs, ou le choix de notre sujet de recherche se justifie, dans le sens qu'il n'y a pratiquement aucune étude rigoureuse qui porte sur la mise en valeur de l'héritage colonial de cette ville.

Et d'autre part, je voudrais apporter à un ajout, pour la ville de MOSTAGANEM, qui représente ma ville natale, pour participer à son développement tout en respectant son authenticité historique.

1.3- Etat de fait

Une constatation assez sévère formulée au niveau des immeubles du centre ville de MOSTAGANEM où on distingue deux types de façades :

- a)-des façades avec une architecture moderne où les surfaces de ces dernières sont lisses et simples.
- b)-des façades décorées par des ornements architecturaux, ce genre de façades est inclus dans un projet de réhabilitation.

En revanche nous avons remarqué que ces travaux de réhabilitation ne sont pas consacrés pour les immeubles en mauvais état, durant ces travaux nous avons distingué sur le fait que les ornements ont connu une de ces trois cas :

1- des ornements architecturaux sans traitement malgré qu'ils sont en état de dégradation, et nécessitent une opération de restauration. **(photo.1)**

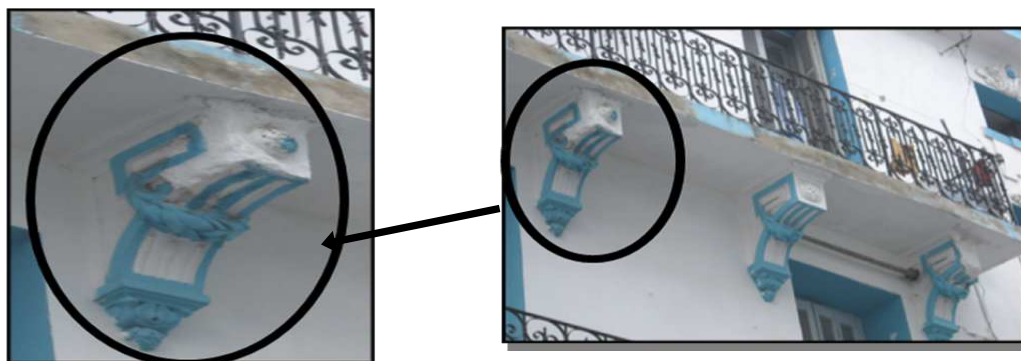


photo.1 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem état de dégradation.

2-Des fissures au niveau des ornements architecturaux remédiées d'une façon aléatoire : utilisant des matériaux hétéroclites, tels que le ciment (**Photo.2**)

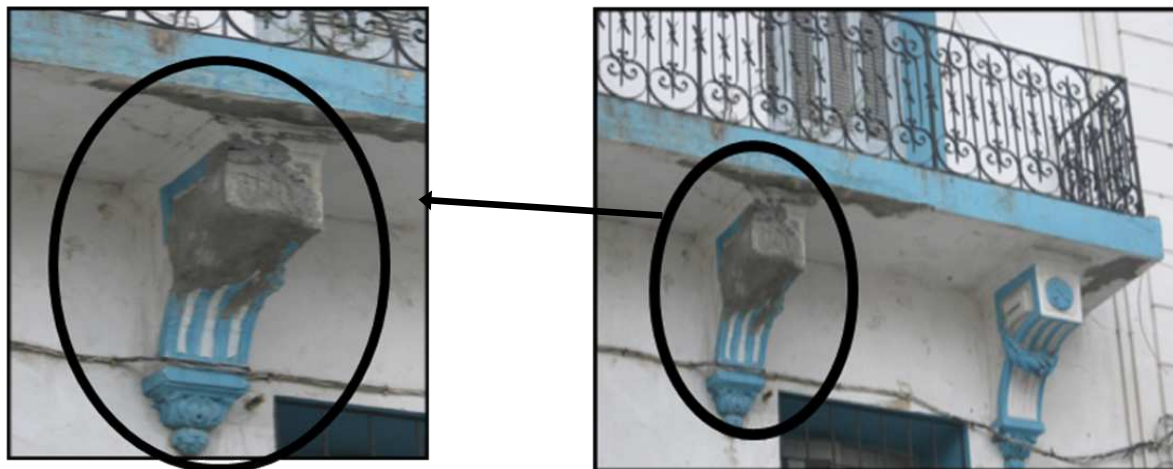


Photo.2 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem remédié d'une façon aléatoire

3-des ornements architecturaux complètement enlevés et détruit bien (partiel ou totale (**Photo.3**).



Photo.3 Ornement architectural de la façade de centre ville de Mostaganem complètement détruit.

Afin de réhabiliter le patrimoine bâti d'une manière consciente, ordonnée et adéquate, et plus précisément les ornements architecturaux, qui représentent des éléments sensibles et essentiels

Notre recherche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion qui vise de proposer des principes et des étapes alors fournir une sorte d'un inventaire pour un éventuel projet de récupération des ornements architecturaux des façades coloniales .

Cette inventaire aura double vocation, d'une part l'identification et à la répertoriassions des ornements du centre ville, et d'autre part démontrer le degré de dégradation des ces ornements architecturaux, et proposé des technique de récupération de ces derniers.

Pour que notre recherche soit une sorte de base de donnée et soit utile pour éventuel opération de restauration adéquate à la norme et ne se fie pas aux critères d'authenticité, dans le but de transmettre ce patrimoine aux futures générations.

1.4- Problématique

A Mostaganem l'héritage colonial architectural de 19 et 20 siècle représente une partie importante du cadre bâti de cette ville, ou la connaissance de cette production architectural à partir de la lecture critique des façades et identification des ornements de cette dernières, participe a la mise en valeur de cet héritage en vue de sa protection, sa réhabilitation et sa réinterprétation dans une perspective de durabilité.

Alors La récupération des éléments architecturaux sensibles tels que les ornements constitue une opération complexe, elle comporte préalablement un jugement critique qui va dicter par la suite la manière d'intervenir propre à chaque cas.

D'où les questions de notre recherche sont :

Quel inventaire et quel contenu afin d'assurer le succès du projet de récupération des ornements architecturaux des façades coloniales?

Quels sont les moyens et les démarches à suivre dans cet inventaire, pour qu'il soit utile à éventuel projet de restauration des ornements architecturaux des façades coloniales?

1.5 -Méthodologie

Il nous appartient de montrer la démarche méthodologique est essentielle pour une bonne gestion du temps et une meilleure maîtrise du sujet. Globalement, notre travail est divisé en deux (02) partie, à savoir une partie recherche théorique suivie par une deuxième partie qui vise a l'analyse et d'investigation sur terrain.

Partie I : dédiée à la constitution d'une base documentaire relative aux sujets traités afin de cerner le problème dans son cadre conceptuel à travers une bibliographie thématique l'enjeu principale de cette première étape de la recherche sera consacré à la lecture d'un corpus de documents portant sur les thèmes des ornements, leurs définitions ,évolutions et ses différents supports où la façades architectural est considérée comme un de ses supports, dans laquelle nous avons détaillé l'évolution des ornements architecturaux, ses différents types, à travers les styles architecturaux des façades qui peuvent offrir des indices stylistique, tel style, appartient à tel ornement,

Partie II : dans cette phase, nous devons rassembler le maximum de données concernant notre cas d'études « ornements des façades du centre ville de Mostaganem »Pour nous permettre de récolter les informations nécessaires au déroulement de notre recherche, un travail sur terrain s'impose, par divers outils non seulement la prise des photos, le relevé métrique, mais aussi ont été rapportés au niveau des élévations et le dessin de détail des ornements et la restitution des éléments dégradé pour élaborer une étude sur les ornements qui sera un atout et un support d'information très important aux professionnels ou aux universitaires .

INTRODUCTION GENERALE

ETAT DE FAIT

Dégradation des ornements architecturaux des façades coloniales du centre ville de Mostaganem

METHODOLOGIE D'APPROCHE

Modèle d'analyse qui permettra de comprendre :
- notion des ornements architecturaux à travers l'évolution des styles des façades.
- les travaux précédents

PROBLEMATIQUE

Quel inventaire et quel contenu afin d'assurer le succès du projet de récupération des ornements architecturaux des façades coloniales?

PARTIE : I

01

Définition de la notion d'ornementation

02

La façade comme support des ornements architecturaux

03

L'évolution des façades à travers les styles et son impacte sur les ornements architecturaux

04

Recherches précédentes

PARTIE : II

01

Définition du contexte du cas d'étude

02

Inventaire des ornements des équipements du centre ville

03

Inventaire des ornements des immeubles d'habitation du centre ville

CONCLUSION
GENERALE

2-Le patrimoine et la patrimonialisation:

« La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leur actions réciproques c'est à dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriété ou de « valeur » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanisme d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique ».(2)

Le processus de patrimonialisation est directement lié à plusieurs dynamiques et qui doivent fonctionner d'une manière cohérente par l'action et le biais de différents acteurs dont l'état est le principal médiateur.

Selon *Xavier GREFFE*, le processus de patrimonialisation englobe généralement trois (03) critères :

- 1- La communication: elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.
- 2- La scientificité : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.
- 3- L'économie: l'objet patrimonialité peut alors revêtir une valeur économique. Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

Lorsque ces différents critères se réunissent dans un même objet, ce dernier à une forte valeur patrimoniale. Cette valeur est relative au contexte culturel et aux spécificités environnementales de chaque lieu.

La patrimonialisation englobe à la foi les notions de continuité dans le temps et la transmission mais surtout la protection et la valorisation de l'objet patrimonial,

«nous sommes tous dépositaires de cet héritage à transmettre aux générations futures. A nous de trouver les moyens adaptés à notre époque qui nous permettront de continuer à le faire servir et à le faire aimer» (3). Elle transite selon plusieurs auteurs tels que M. LAPLANTE (4) par quatre (04) étapes importantes et qui sont

- 1- La sélection.
- 2- *Elévation au niveau de symbole.*
- 3- *Consécration.*
- 4- *Mise en valeur.*

Tandis que d'autres auteurs tels que Pierre Antoine LANDEL (5) cite sept (07) étapes importantes et qui sont :

- 1- L'abandon.
- 2-L'identification.
- 3-La protection.

- 4-La conservation.
- 5-La restauration.
- 6-L'exposition.
- 7-La mise en valeur.

Les étapes de patrimonialisation proposées par Hugues FRANCOIS, semblent les plus appropriées pour notre objet d'étude (figure 02), et qui selon lui commence tout d'abord par *la sélection* de l'objet patrimonial.

Ensuite, l'objet est classé ou sélectionné selon les argumentations qui correspondent le mieux à son type (naturel, bâtis...). Il s'agit de repérer et d'identifier le bien à travers un discours sur lequel justifier son choix, entraînant une modification de son statut.

Afin de pouvoir maintenir et transmettre le sens et la valeur du bien, il est nécessaire avant tout de le conserver. Dans cette étape apparaît alors, bien qu'implicitement, l'idée de vouloir transmettre le bien aux générations futures.

La mise en exposition de l'objet patrimonial est la façon la plus courante pour le transmettre au large public. Cette étape est essentielle pour la valorisation touristique et par la suite l'exploitation économique du bien. C'est à ce niveau que le patrimoine joue un rôle dans l'économie du pays et apporte une valeur supplémentaire.(6)

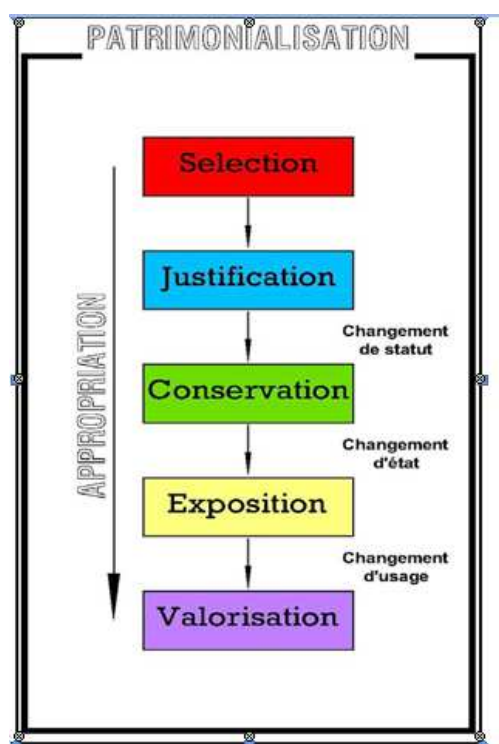


Figure. 01: Les étapes de la patrimonialisation. **Source :** FRANCOIS.H, HIRCZAK.M & SENIL.N

Enfin la valorisation d'un patrimoine est un phénomène complexe qui ne se contente pas seulement de démarche propre à l'exposition tel que l'aménagement et la promotion touristique des lieux, mais aussi et surtout de la sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de ce patrimoine

3-La protection du patrimoine:

Les termes de *conservation*, *protection* et *préservation* sont souvent utilisés d'une manière indifférente pour décrire une action envers le patrimoine; or ils ont des sens très différents. La notion de conservation insiste plus sur le résultat, qui est l'absence de changement; celle de protection insiste beaucoup plus sur le moyen, la défense contre des agressions extérieures ; le terme de préservation est intermédiaire (7)

La protection de patrimoine est plus qu'une simple expression réglementaire mais c'est le reflet d'une sensibilité culturelle exprimée par toute une panoplie de politique de protection, vision historique et une typologie des biens à classer.

En France à titre d'exemple, la loi du 02 mai 1930 ainsi que les textes modificatifs qui ont suivi, définissent cinq (05) critères avec les quels le champ de la protection patrimonial peut être appréhendé:

- 1- sites « artistiques » : il s'agit des sites ou des monuments remarquables par leur qualité architecturale ou sculpturale, ainsi que par les œuvres qu'ils ont inspirées, qui, lorsqu'ils sont visités, incitent les gens à vouloir les protéger, grâce aux différents intérêts qu'ils révèlent. C'est la perception visuelle qui prime.
- 2- sites « historiques » : vestiges archéologiques, lieux ou monuments rappelant un fait historique majeur, un homme important.
- 3- sites « scientifiques » : il s'agit des richesses appartenant au règne minéral, végétal ou animal. C'est sur ce critère que les préoccupations écologiques ou environnementales se fondent le plus souvent si on se réfère aux patrimoines mondiaux naturels de l'UNESCO.
- 4- sites « légendaires » : à celui-ci se rattachent de vieilles traditions ou des souvenirs folkloriques.
- 5- sites « pittoresques » : cette notion est celle dont l'aspect serait propre à fournir un sujet de tableau. Elle s'applique surtout à des ensembles: quartiers, villages, vallées, points de vue et paysages. Elle relève des émotions, des sensations provoquées (8)².

D'autre part, l'UNESCO a déterminé ces critères de classement et de protection de patrimoine, car ces derniers sont restés relatifs à chaque état. Afin de lier au mieux l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel dit de valeur universelle exceptionnelle, les Etats membres de l'UNESCO ont adopté en 1972 la Convention du patrimoine mondial.

3.1-La réhabilitation:

La réhabilitation est l'une des techniques de conservation du patrimoine la plus répandues, elle peut être légère, moyenne, lourde ou exceptionnelle. Elle se définit comme étant l'action d'amélioration sans changement d'usage,

« ... une pratique ancestrale d'amélioration et de renouvellement de la forme bâtie sur

elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace. On inclut dans cette acception les interventions qui s'efforcent de conformer un bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé. » (9).

La réhabilitation est aussi définie comme l'ensemble de travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propres au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques architecturales majeures des bâtiments.

La réhabilitation en architecture traditionnelle doit être restituée dans le cadre d'un processus de revitalisation et de régénération du territoire dans le quel elle s'intègre, c'est une opération aussi bien sur l'environnement physique que sur la population qu'il héberge sur toutes les activités définissant « l'ambiance culturelle » (10) (culturelles, sociales et économiques), son objectif principal est d'améliorer les conditions de vie de cette population ainsi que la qualité de la zone et de l'environnement construit (valeurs culturelles et patrimoniales).

En tant que processus, la réhabilitation doit être lente et programmée, loin des interventions brusques et des travaux d'urgence avec des objectifs à moyen et à long terme. Elle doit aussi commencer par un geste politique exigeant une action et une évaluation continues en accord avec l'évolution de la zone et de ses habitants. Chaque processus de réhabilitation comporte généralement cinq principes de bases comme garantie

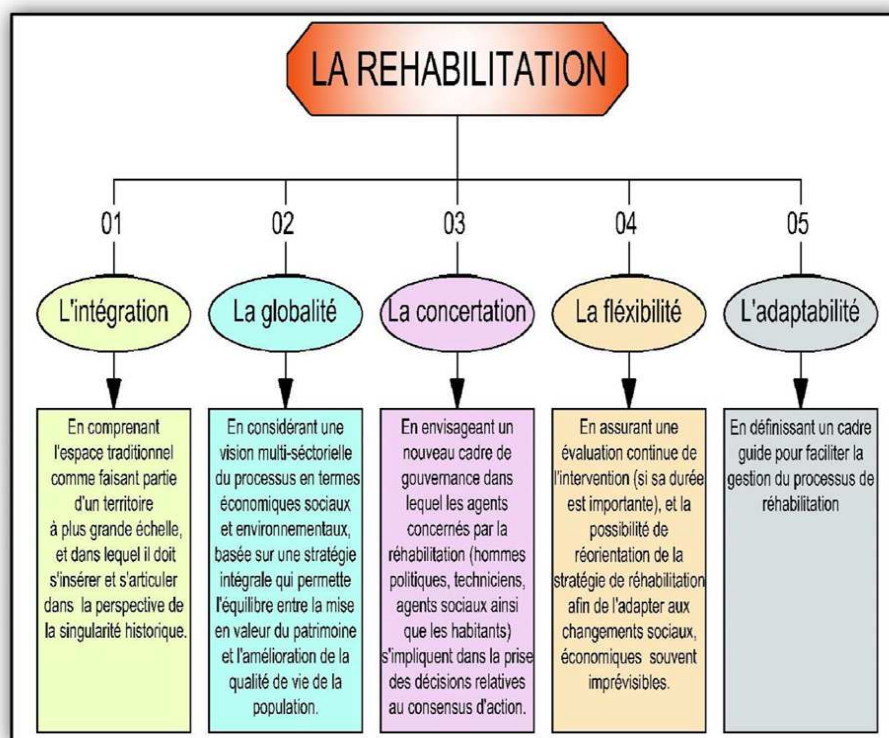


Figure. 02: Les cinq principes de base du processus de réhabilitation.

Selon « RéhabiMed »(11) , le processus de réhabilitation est structuré en cinq phases, dans lesquelles se situent huit étapes ou moments clés :

- L'orientation politique.
- Diagnostique.
- Stratégie.
- Action.
- Suivi.

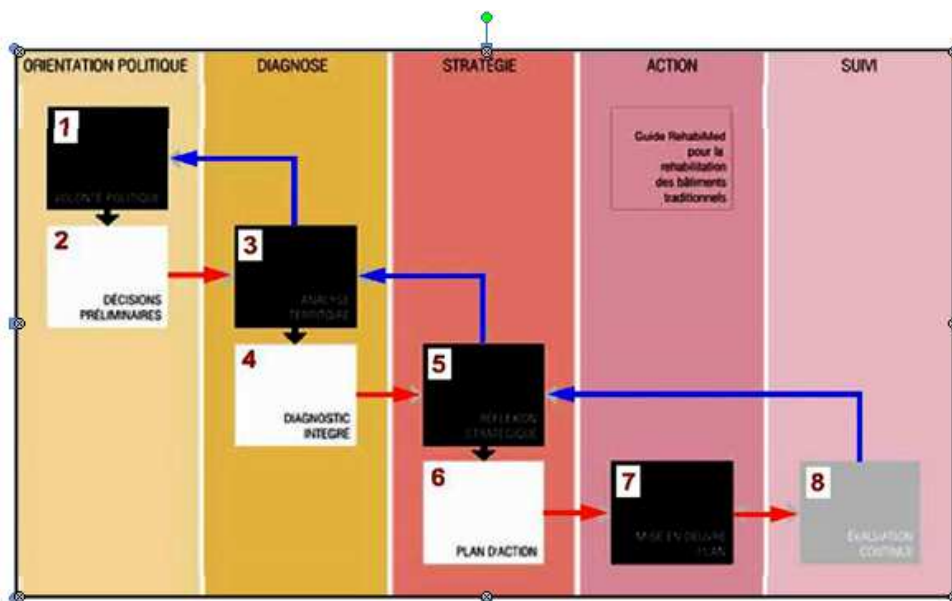


Figure. 03: Les différentes phases du processus de la réhabilitation.

Source : RéhabiMed.

En conclusion, le concept de réhabilitation regroupe un vaste champ d'intervention ayant pour objectif la récupération et la mise à jour d'une fonction perdue ou endommagée. Il implique aussi l'amélioration du fait d'habiter en recherchant l'équilibre entre le côté technique, la préservation des valeurs patrimoniales et les critères d'équité sociale d'efficacité économique et de préservation de l'environnement, bref les trois fondements du développement durable. Il s'effectue grâce à des interventions diverses (restauration, rénovation, reconversion...etc) qui transformeront une ou plusieurs caractéristiques du bâtiment. Ces interventions peuvent être regroupées dans une même opération de réhabilitation, comme elles peuvent intervenir de façon isolée, sans remettre en cause l'ensemble des caractéristiques physiques ou la fonction du bâtiment.

3.2-La restauration:

D'origine latine, « *Restauratio* » qui désigne : renouvellement, réfection. Son historique a été dans la plupart du temps marquée par une large polémique. Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), est l'un des précurseurs de la restauration des monuments historiques, il contribua par son action à sauver de la destruction le patrimoine gothique français. Pour lui, l'action de restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné(12)

A l'opposé se trouve l'anglais John Ruskin (1819-1900) qui refuse toute forme de restauration « *la restauration, signifie la plus totale destruction qu'un bâtiment puisse souffrir* », car selon lui le travail des générations passées donne un aspect sacré aux édifices, et toute intervention de restauration est une atteinte à cet aspect, donc à son authenticité. Il conseille donc de prendre soin des édifices, de les conserver afin d'éviter tout acte de restauration.

A côté des deux positions extrêmes, on peut trouver des attitudes plus nuancées. Pour Prosper Mérimée (1803-1970), la restauration se définit comme étant « la conservation de ce qui existe et la reproduction de ce qui a manifestement existé », donc l'intervention sur un monument doit être réduite au minimum possible afin de conserver son authenticité.

En 1964, la charte de Venise définit la restauration comme suit :

« ...l'opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument. »(13). De ce fait, toutes interventions de restauration doit comporter les mentions suivantes :

- Rétablir, remettre en bon état, réparer mais à l'identique. L'état original doit être recherché si possible, sans ajout personnel ou au goût du moment.
- Intégrer l'objet restauré au sein de son environnement et au sein de la vie quotidienne.
- Utiliser des techniques modernes de conservation et de construction si les techniques anciennes se révèlent inadéquates.
- Tout ajout doit s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en distinguant les parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

En fin, le concept de restauration n'a cessé depuis son apparition de changer de sens. Il est important à noter qu'actuellement, ce concept consiste à ramener la matière existante d'un lieu ou d'un bien patrimonial, à un état antérieur connu en relevant des ajouts ou en assemblant de nouveau des

éléments existants déposés, sans introduire de nouveau matériel. Elle ne peut être envisageable que s'il ya suffisamment de témoins matériels de l'état physique antérieur.

3.3-La renovation :

D'origine latine « Renovatio » désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf . Elle est aussi définie comme étant l'action d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel, du bâti d'un secteur. La rénovation d'un bâtiment consiste aussi en son amélioration fonctionnelle, physique ou esthétique sans modifier sa vocation. Elle peut être envisagée dans les cas suivants :

- La vétusté et la mauvaise qualité du bâtiment.

- L'inadaptation aux normes et aux conditions de vie (inadaptation à la circulation mécanique, la rénovation d'une cuisine ou une salle de bain...).

L'action de rénovation s'accompagne de celle de la restauration, qui elle, met l'action sur la mise en valeur et la restitution de l'ensemble des éléments à grand intérêt historique, donc la mise en valeur de l'aspect spatial physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux.

3.4-Conclusion :

Le patrimoine est l'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continu d'une apparence au passé : œuvre et chefs d'œuvre des beaux arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains. Il forme aussi la mémoire collective de toute société, et assure le lien entre le passé, le présent et le future.

En effet, la réhabilitation, la restauration ou la reconversion sont des procédés qui consistent à protéger et à repenser à une architecture existante et produite dans le passé. Ils commencent tout d'abord par l'analyse des fonctions auxquelles répondaient chaque structure ou mode de construction, et puis proposer des solutions et des actualisations adaptées et compatibles avec celle-ci. Le principal but des ces interventions est de mettre en valeur un objet ou un ensemble à caractère patrimoniale, et de l'intégrer au sein de la vie actuelle en lui attribuant une fonction. Ces solutions apportées doivent s'inscrire dans une vision globale, en prenant en considération les différents aspects urbanistique, architectural, social et environnemental.

4-La politique patrimoniale en Algérie :

Dans ce présent chapitre, nous allons traiter le sujet le patrimoine en Algérie, sa problématique, et dans quel état il se trouve actuellement, . Durant l'histoire, l'Algérie a accueilli plusieurs civilisations de cultures différentes d'où sa richesse historique et patrimoniale et qui s'exprime par les vestiges qui retracent plusieurs époques allant de la période de la préhistoire il y'a 500.000 ans, puis l'antiquité avec les phéniciens, les romains, les byzantins et les vandales en passant par la période du moyen âge et l'islamisation de la région et enfin la période coloniale.

L'histoire de l'Algérie, est un processus complexe fait de continuités et de discontinuités. Ce processus complexe résulte d'une dynamique, plus ou moins spécifique, combinant, sur une structure sédimentaire plus ou moins active, subissant diverses transformations au cours du temps, des mouvements de résistances sur fonds de rivalités multiples (15). Tout d'abord l'Algérie a tout le temps été considérée comme le berceau d'une civilisation berbère, d'ailleurs les premiers vestiges archéologiques notables d'Algérie ont été laissés par les berbères, comme le parc national du Tassili, plus tard, ils ont construit plusieurs site comme Medracen , Mausolée à Siga dans la Wilaya d'Aïn Témouchent, ou encore le site de Sauma de Cirta qui se trouve dans la ville de Constantine, mais son histoire ne commença vraiment qu'avec l'arrivé des phéniciens qui établirent des comptoirs commerciaux, et celle des carthaginois qui suivirent et reprirent ces mêmes occupations en développant de diverses activités côtières. L'occupation romaine de la région marque elle aussi une prospérité et développement notamment dans la création de villes tel qu'en témoignent les sites de Timgad, Djemila et Tipaza classées tous au patrimoine mondial de l'UNESCO. La chute de Rome puis les vandales coïncida avec l'occupation byzantine de la région en 533, cette période marquée par une instabilité entraînant la reconstitution de plusieurs principautés berbères. Certaines, notamment dans les Aurès, vont résister plus tard à l'arrivée des musulmans entre 665 et 708.

L'islamisation du Maghreb marque la période la plus emblématique de l'histoire d'Algérie, et c'est cette période qui nous intéresse le plus dans notre recherche. Dix ans après la mort du Prophète Mohamed (SAWS) en 632, les armées du Calife occupaient l'Egypte et la Cyrénaïque (l'Antâbulus, corruption de Pentapolis). En 643, elles pénètrent en Tripolitaine, ayant Amrû ben al-Aç à leur tête. Sous les ordres d'Ibn Sâ'd, gouverneur d'Egypte, un raid est dirigé sur les confins de l'Ifriqîya (déformation en arabe du nom de l'ancienne Africa) . La véritable conquête du Maghreb ne fut entreprise que sous l'ordre du calife Moawiya, qui confia le commandement d'une nouvelle armée à Moawiya Ibn Hodeidj en 666. Trois ans plutard, Okba Ibn Nafi fonde la ville de Kairouan, première ville musulmane du Maghreb, ensuite il multiplia des raids vers l'Ouest s'empara de villes importantes, comme Lambèse, Il se dirigea ensuite vers Tahert, près de la moderne Tiaret, puis

Cette période marque aussi le développement de la vie économique et sociale de la région et la création de nouvelles villes. La situation géographique de l'Algérie lui a conféré un rôle très important

dans le commerce, elle met en liaison l'orient musulman avec le sud de l'Afrique, l'occident musulman et l'occident chrétien. Ces villes subissaient le même mode d'organisation des villes arabo-musulmanes où elles ont constitué un système d'habitat et de solidarité sociale où la famille produit la société et la maison produit la ville.

L'habitat arabo musulman en Algérie est aussi varié que la variété des paysages de ce pays. Du nord au sud, de l'Est en ouest, son model reste unique et invariant, il se base essentiellement dans son organisation spatiale sur le principe de centralité et celui de l'intimité. L'influence directe des éléments du climat (ensoleillement, précipitation...etc) ainsi que les éléments du site (topographies, disponibilité de matériaux de construction...etc) leur rendent plus adapté a son environnement physique. L'influence des éléments de la culture dans son sens le plus large (croyances, traditions...etc) est perceptible dans son langage architectural tel que la dimension des ouvertures, les éléments architectoniques...etc.

« Les politiques culturelles sont aussi diverses que les cultures elles mêmes, il appartient à chaque Etat de déterminer et d'appliquer la sienne compte tenu de sa conception de la culture, de son système socioéconomique, de son idéologie politique et de son développement technologique ».

L'évolution de la politique patrimoniale en Algérie a passé par quatre grandes périodes distinctes :

- Période coloniale.
- Période post indépendance.
- L'apparition d'un ministère consacré à la culture.
- La période actuelle.

L'analyse de l'ensemble des ces périodes, nous permettra de mieux comprendre l'évolution de la notion du patrimoine en Algérie, ainsi que l'ensemble des mesures prises pour sa protection, allant de l'Algérie coloniale jusqu'à l'Algérie indépendante.

4.1-La période colonial (1830-1962):

Beaucoup s'accorde à dire que l'Algérie a hérité la notion ou le concept de patrimoine de la colonisation⁵. Mais le début de la conquête coloniale, est tout d'abord marqué par des transformations profondes des structures des villes et du pays tout entier. Le contrôle et la maîtrise des territoires nouvellement conquis vont constituer l'une des priorités majeures. Les premières interventions en milieu urbain seront réalisées par le Génie militaire français dans les principales villes algériennes. L'appropriation de l'espace se fera dans des conditions dramatiques (destruction et mutilation de l'espace traditionnel) pour permettre aux troupes militaires et aux nouveaux colons de s'installer⁶.

La protection des monuments historiques d'Algérie par la colonisation française (figure 34) n'a touché au début que ceux de la période romaine, « *La puissance coloniale avait*

surtout pris en charge les sites et les monuments historiques de la période romaine d'abord, puis ceux d'autres époques » Cette ségrégation et cette lacune ne seront comblées qu'après la visite de NAPOLEON III en Algérie en 1860, et qui a favorisé une politique d'ouverture envers la culture locale.

Des architectes qui prendront en charge les formes architecturales encore méconnues à l'époque vont participer à la mise en valeur de ce patrimoine. Les missions scientifiques organisées de 1840 à 1842 conduites par l'architecte « Amable RAVOISIER », permettront de constituer un répertoire et une description des monuments de l'Algérie. Plus tard, ce sera l'architecte « Edmond DUTHOIT », un des principaux collaborateurs de « Viollet LE DUC » qui sera chargé en 1872 d'une étude sur la conservation des monuments arabes. Il sera nommé en 1880, architecte des monuments historiques en Algérie. En 1887, la première liste officielle des monuments historiques est établie et rassemblera 7 monuments. Cette première liste concernera la ville d'Alger uniquement. Durant cette période, la France a mis en application tout un arsenal légal (lois, décrets, arrêtés et circulaire) pour la protection et la sauvegarde des monuments historiques en Algérie (annexe 01).

C'est grâce aux travaux d'exploration, de recherche et de la sensibilisation d'officiers, d'architectes et d'archéologue que l'Algérie est devenue un objet d'étude, et pu révéler au monde scientifique l'importance de son patrimoine, de sa culture et de son savoir faire qui ne se limitaient pas qu'à la période romaine, mais concernaient aussi les civilisations arabes et ottomanes⁹. En effet, il est important de souligner de tous les éléments de l'arsenal légal utilisés dans cette période servira de source d'inspiration aux textes législatifs de l'Algérie indépendante.

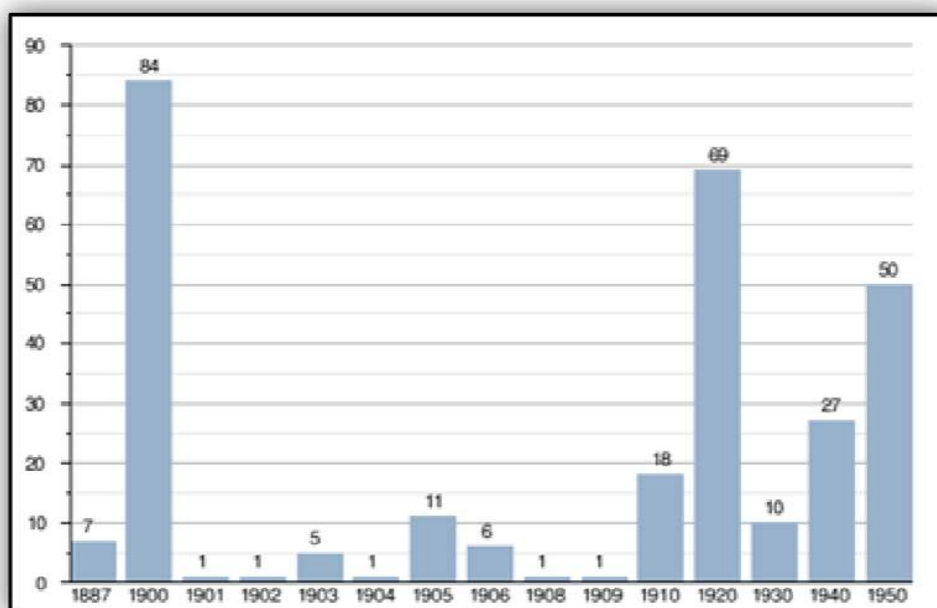


Figure4.: Le nombre d'actes de protection et de classement de monument historique en Algérie par décennies.

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste des monuments historiques des départements français d'Algérie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monuments_historiques_des_départements_français_d'Algérie)

4.2-La période post indépendante :

Au lendemain de l'indépendance, le nouvel état algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, reconduit par la loi 62 - 157 du 31 décembre 1962, la législation française applicable aux monuments historiques dans ces dispositions non contraire à la souveraineté algérienne A cette phase transitoire, les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques étaient issus de la direction des beaux arts du ministère de l'éducation nationale, et qui seront promulgués dès 1967. A ce titre, l'ordonnance 67 - 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels est le premier texte

Cette ordonnance consacre une patrie importante de sa matière à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Ces mesures de protection compte parmi eux le classement selon une procédure classique, Ainsi l'article 25 stipule : *" les sites et monuments sont classés à la demande soit de leur propriétaires publics ou privés, soit sur l'initiative de l'Etat "*

Dans cette même période, il y a eu aussi la promulgation du décret 69-82 du 05 décembre 1969 relatif à l'exportation des objets ayant un intérêt culturel ou historique pour le pays.

4.3-La période actuelle:

La référence actuelle en matière de protection du patrimoine culturel et historique en Algérie est la loi n° 98-04 du 20 safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Elle constitue aujourd'hui une réelle avancée en termes de protection du patrimoine culturel. Elle se subdivise en neuf titres et cent-huit articles (annexe 03). L'élément clé de cette loi, reste l'apparition de la notion de « biens culturels » et qui se compose :

- Patrimoine culturel immobilier.
- Patrimoine culturel mobilier, incluant les mêmes éléments et en les définissant de nouveaux et d'une façon précise par rapport à l'ordonnance 67-281.
- Patrimoine culturel immatériel.

Dans la loi 98-04, Il y a eu aussi la création des « secteurs sauvegardés », cette initiative est considérée comme une mesure protectrice de l'ensemble des éléments patrimoniaux qui se réunissent sous l'ombre de cette notion, notamment l'habitat traditionnel ou vernaculaire...etc. d'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une aire nouvelle d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. Cet affinement se traduit aussi sur le plan exécutif par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organe spécialisés et autonome **(18)**

5- les ornements architecturaux

On peut définir l'ornement, tous ce qui orne, embellit, enrichit un objet ou un support sans pour cela être élément essentiel.

On a constaté que le rapport entre l'ornement et son support qu'il décore est indissociable, il est parfaitement impossible de les séparé.

Il existe plusieurs types de support des ornements tels que les meubles, les plafonds...

La façade est un de ces supports, elle est composée de plusieurs éléments qui peuvent être ornée tels que le linteau, le corbeau, la corniche, le fronton...

-feronnerie des balcons : Balcons, impostes et grilles de fenêtres ont toujours équipé la façade pour la protection, Ces éléments sont caractérisés par un dessein très contrasté

-linéaux : Le linteau est un élément architectural, qui sert à soutenir les matériaux du mur au dessus d'une baie, d'une porte, ou d'une fenêtre.

-corbeaux : un élément saillant d'un mur

-les corniches : couronnement orné qui fait saillie sur la partie supérieure, elle est le plus souvent horizontale

-les frontons : un couronnement composé d'un cadre mouluré et d'un tympan



Figure 5. les composantes orné de la façade

On constate aussi que depuis l'antiquité à nos jours, la notion d'ornementation na pas cessé d'évolué, ou les ornements architecturaux sont varié non seulement par les peuples et les époques mais aussi ces présences sont variés selon le style (**Fig 5**)

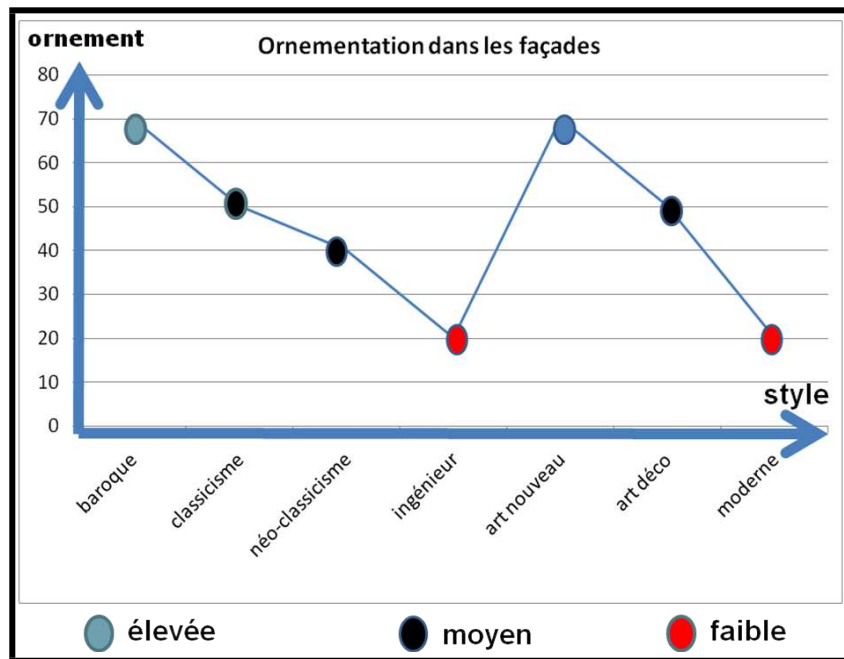


Figure 6-Grave représentant l'évolution d'utilisation des ornements architecturaux à travers les styles architecturaux

a)-Ornementation égyptienne

Les plus utilisés dans l'ornementation égyptienne sont les hiéroglyphes, les feuilles du lotus, les palmes, les scarabées, les globes ailés, les animaux ...

b)-Ornementation grecque

Les feuillages qui décorent l'entablement, les chapiteaux, les rosaces, les entrelacs, les flots grecs ou postes, les oves, les palmettes, les pirouettes, les raies de cœur.

c)-Ornementation romane

Ils sont caractéristiques et variés, ils décorent les chapiteaux, les bandeaux, les a archivoltés.

d)-Ornementation art nouveau

Elles sont caractérisées par le retour à la nature.

On peut tirer aussi de cette partie que les travaux de récupération des ornements architecturaux doit obéir à des critères architecturaux et constructifs, mais elle ne doit pas causer d'une falsification historique, où après le résultat est de récupérer les ornements dans son état initial. **(Fig 6)**

Il existe deux types d'intervention : l'opération peut être exécutée sur chantier, comme elle peut restaurer à l'atelier ou les ornements sont démontés et transportés.

5.1-les étapes de l'analyse des ornements

D'après les recherches bibliographiques, on remarque une variété des études dans le domaine du patrimoine, qui propose plusieurs types d'analyse (le tissu, la composition urbaine et architecturales, les façades..) mais il n'existe pas assy des travaux qui analysent des composantes architectoniques comme les ornements architecturaux, elle est considéré comme une tache délicate, alors nous avons essayé de répondre au ce manque d'outils par la proposition d'un document d'accompagnement qui consiste à être objectif et surtout claire dans son usage, il est divisé en deux grandes parties.

5.1.1 -Lecture de la façade : elle est considérée comme un support des ornements architecturaux, donc sa lecture est un passage obligatoire, elle demande une lecture logique, allant d'une simple observation visuelle jusqu'à la classification des typologies des façades passant par une aperçu historique dans le but de trier les différents caractéristiques des façades coloniales.

5.1.2 - Analyse des ornements : selon Carle ALEXANDRE (18) qui définie l'ornement comme un élément indispensable de l'architecture, il insiste que les ornements sont proportionnelle et en harmonie entre eux et avec l'ensemble

5.1.3 -analyse de l'ornement par rapport a la façade: l'ornement architectural représente qu'une composante de la façade son importance se situe dans son harmonie entre eux qui provoque un sens du plaisir on examinant la façade, pour analyser cette harmonie nous avons premièrement analysé les ornements comme une entité dans la façade par étudier leurs nombre, leurs position dans la façade, le type de répétition...).

5.1.4 -analyse de l'ornement isolé: finalement analyse des ornements architecturaux isolés et hors de son contexte et son support, par une classification basant sur les aspects formelles, les proportions, les dimensions et les types de motifs ainsi que les caractéristiques des motifs et les matériaux de fabrication et les différents types de pathologies remarqué

Tableau 1 –les étapes de l'analyse des ornements architecturaux

Les étapes de l'analyse	domaine	Les étapes du domaine	Détailles d'une étape
Lecture de a façade	Domaine historique	-historique	-occupation initiale
		-date de réalisation	
		-style de réalisation	-néo classique - éclectisme -art déco-art nouveau
	Domaine architectural	-localisation	
		-nombre des façades	
		-largeur de la façade	

		-hauteur de la façade	Nombre des étages
		Caractéristiques de la façade	Symétrie/asymétrie
			Présence d'un corps central
			métaphore
		Type des ouvertures	dimensions
			La forme
module			
ornements par rapport à la façade	Domaine architectural	Nombre des ornements	Paire/impaire
		Position des ornements sur la façade	Haut/bas
			Les cotés/central
			Symétrique/sur l'ensemble
		Type de répétition	Simple/complexe
			aléatoire
Centrale			
des ornements isolés	Domaine architectural	Taille des ornements	Bas relief/moyenne/statu
		dimension des ornements	Longueur/largeur/épaisseur
		Type des motifs	Géométrique-écriture
			Végétal-animal
			Humaine
		Caractéristiques des motifs	Taille-position
	Type d'organisation		
	La surface couverte sur l'ornement		
	Domaine constructif	Matériau de fabrication	Pierre –pâtre –stuc-staff
		Les pathologies	Effacement du dessin de motif
			Apparition des micros fissure
			Apparition des grandes fissures
Décollement partiel			
Décollement total			

Nous avons constaté d'après les recherches précédentes qu'il existe des guides dédiés à la restauration du patrimoine qui concerne beaucoup plus l'immeuble entier que ces composantes, car n'existe pas des guides spécialisés à la récupération de ces composantes tels que les ornements architecturaux, cette opération est une tâche délicate, afin d'assurer leur succès, nous proposons un manuel composé des étapes suivantes :

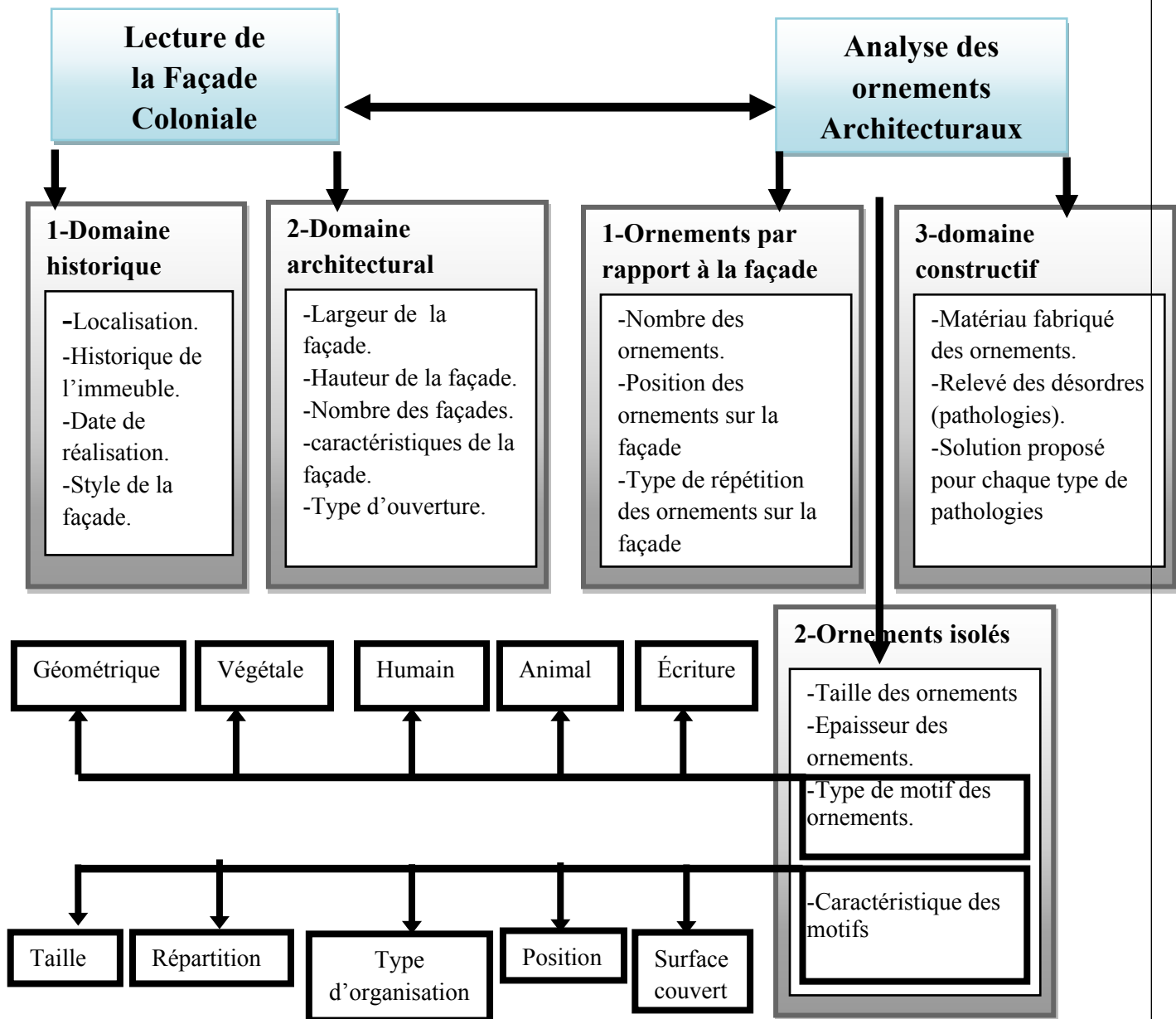


Figure 7-Organigramme des étapes pour analyse des ornements architecturaux.

6-Cas d'étude

Mostaganem est une ville côtière Algérienne située de 360 km à l'ouest du capital Alger, elle est limitée :

Au Nord par la Mer Méditerranée. Au Sud par la Wilaya de Relizane. À l'Ouest par les Wilayas d'Oran et de Mascara. À l'Est par Chlef, c'est une ville portuaire de taille moyenne, s'étend sur une superficie estimée à 500 ha, environ 2,5% de la surface totale de la Wilaya.

Elle compte une population urbaine de plus de 160 000 habitants ou elle est bâtie en amphithéâtre, à deux kilomètres du rivage de la mer méditerranée et se divisait en deux entités urbaines séparées par un vallon fertile ou coulait oued Ain Safra.



Photo 4- ville de Mostaganem (Elarssa)

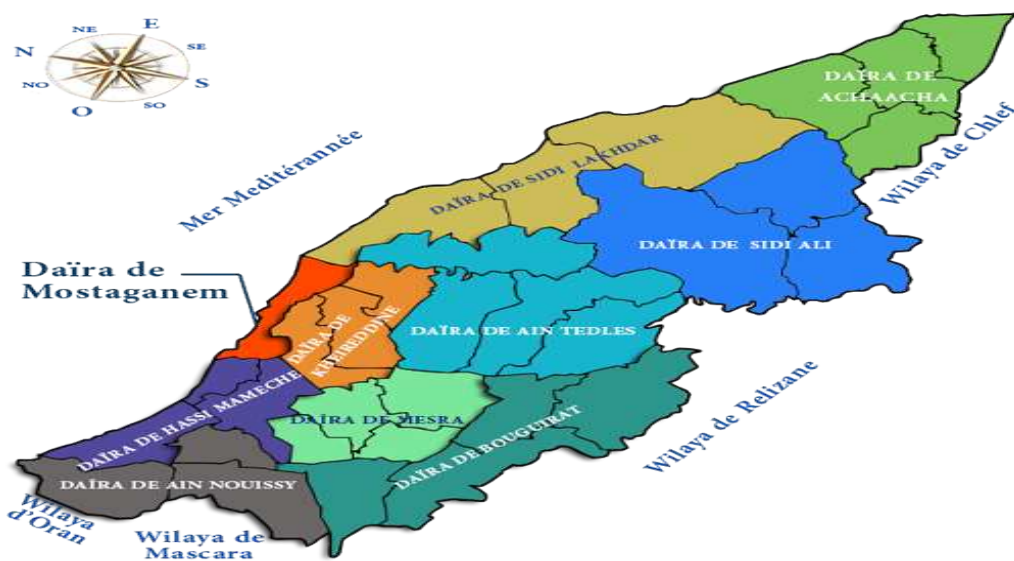
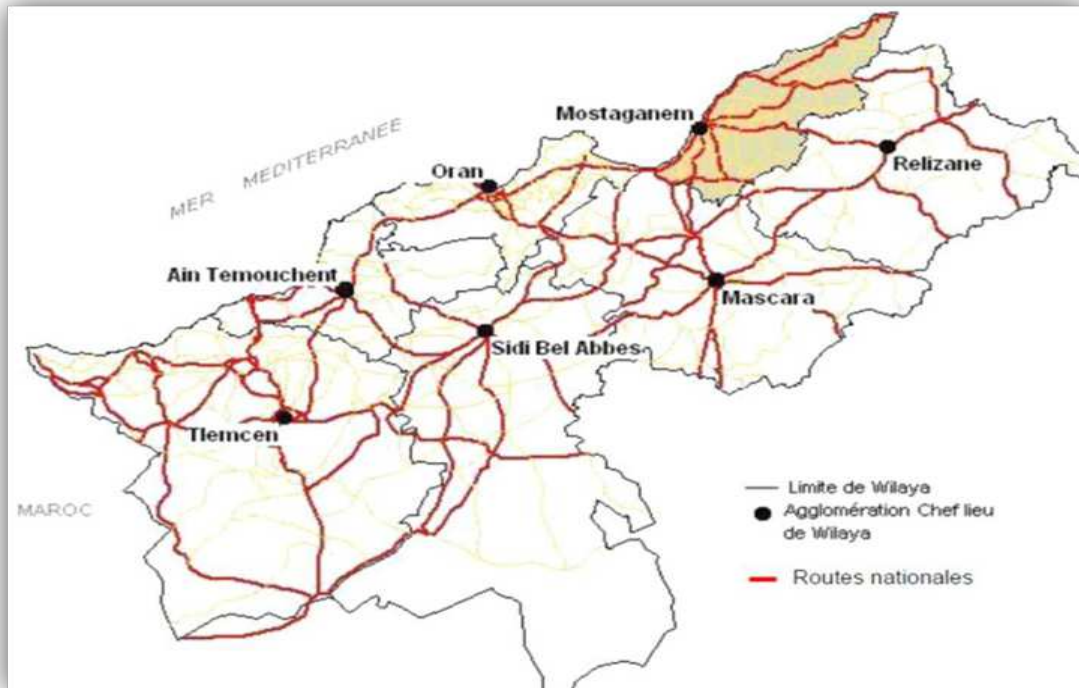
6.1 Délimitation de la zone d'étude

Afin de bien cerner notre recherche, nous avons essayé de délimiter notre zone d'étude qui représente le centre ville de Mostaganem.

Il est connu que la zone d'étude est très large ainsi que le nombre des immeubles est énormes alors nous avons sélectionné les immeubles considérés comme des échantillons représentatifs de l'architecture du centre ville.

Pour que notre recherche scientifique tourne vers l'exhaustivité, nous avons diversifié les immeubles entre habitat et des équipements.

Ville de Mostaganem: la Ville des « Quarante-quatre marabouts ».



Figure

6.2. Historique de l'organisation de la ville de Mostaganem.

Afin d'étudier le cas de notre étude « centre-ville » il faut d'abord comprendre la logique de son implantation et son organisation à travers une petite lecture historique de la ville de Mostaganem et ses différentes parties où le centre-ville représente la partie et la composante la plus précieuse de la ville.

On distingue une certaine logique au niveau de localisation de composante de la ville dans laquelle on identifie deux tissus urbains, séparés par une barrière naturelle.

L. YAMANI pense que « *La topologie de l'ensemble est significative de l'expression d'un modèle d'intégration aux données physiques du site* » (18), l'Oued Ain Safer

constituait une ressource d'eau pour les habitants, et en même temps il servait pour irriguer les jardins et actionner les moulins.

Ces deux tissus urbains correspondent chacun à une période particulière et beaucoup plus distinctive: l'une précoloniale et l'autre, coloniale.



06.03 Différents Quartiers et Tissus de la ville de Mostaganem :

Lors de l'observation et l'analyse des tissus existants dans la ville on constate :

Figure 9 .Différents quartier du la ville de Mostaganem

Le tissu précolonial :

L'ancienne ville se caractérise par son tracé irrégulier et ses maisons introverties, son tissu urbain est relativement dense, il est composé de maisons orientées vers l'intérieur « West Dar » et d'étroites ruelles dont la largeur diminue, en allant de l'espace public au privé. Elle regroupe les trois quartiers historiques : Derb-Tebbana, Tijdit et El-Matemare, elle était jusqu'à la fin du 18ème siècle environ 4000 habitants

Alors on peut distinguer la localisation de ces quartier par rapport au Oued ainsafr et le tissu colonial.

Le quartier d'El-metmar :

Il se caractérise par sa propre muraille ou s'implante Bordj el-turc qui est appelé par les français Fort de l'est.il est réalisé par Hamid E-l abed et sa modernisation parle bey MOSTAPHA BOUCLAGHEME 1732-1737.

Le quartier dareb-tabana :

Il se situé sur la rive gauche de l'Oued, elle est réservée au commandement beyliat, il représente le noyau de la ville traditionnel où il abrite plusieurs immeubles de caractère administratif tel que Bordj M'hals construit par Hamid El-Abd converti en prison civile après l'indépendance

Le quartier est connu non seulement par sa vocation administrative et religieuse mais aussi par sa vocation commerciale et artisanale, ses ruelles étaient animées. L.Yamania écrit dans ce sens : «...d'une vie populaire intense et où presque tous les corps de métiers sont présentés, cette forme d'organisation de l'espace commercial le long de la rue, est une constante majeure et un trait culturel dans l'aménagement urbain »

Le quartier de Tidjeditt :

Il se situe également sur la même rive qu'El-metmare, un peu plus bas vers le nord, c'est un quartier qu'est connu par la présence de plusieurs Maqam et de trois Zaouia, l'agencement compact des maisons et l'ordonnance de mitoyenneté donne au quartier son unité et son homogénéité.

La lecture de l'ancienne ville, nous permettons de prévoir une certaine cohérence qui se représente par une topographie accidentée et la présence de l'Oued Ain safera.

L.Yamania décrit l'organisation du quartier Tidjeditt comme suit : «...cette description vocative de quelques caractéristiques de la cité précoloniale illustre la conception linéaire du Souc au sein d'une place... »

Le tissu colonial

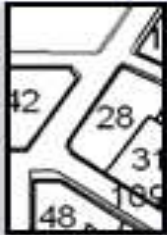








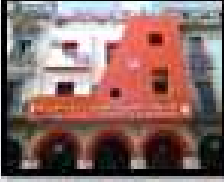
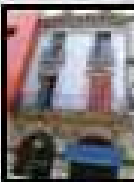
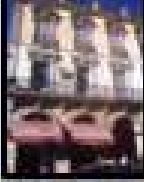
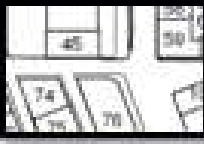


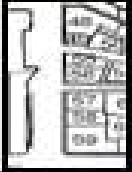


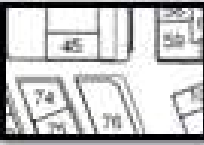


Avec l'arrivée des français le 28 juillet 1833, l'urbanisme colonial s'est implanté en premier lieu à côté du noyau initial, en créant de nouvelles constructions qui ont entouré l'ancienne ville.

La période de (1833-1850) représente la période d'urbanisme de type militaire avec l'implantation des boulevards alignés, ponctué par des places comme la place de victoire dans laquelle se regroupent l'église et des édifices avec des balcons et de grands fenêtres et au niveau de rez de chaussé piloté par des arcades dédiés généralement à des activités commerciales.

Avec l'essor économique de la ville entre 1910 et 1959 qui favorise l'exécution des projets structurant la ville tel que l'hôtel de la ville en 1927, son architecture indique le cœur et le symbole de la ville de Mostaganem, et l'apparition d'autre équipement comme hôtel de finance.

06.04 Nature des biens

Tableau2 –les façades du centre ville de Mostaganem

Numéro	Situation	Façade ancien	Façade nouveau	Fonctionnement	
28				Reconversion de grand hôtel a clinique	
40				Grande hôtel de France Garder la même fonction	
41				Équipement d'activité administratif	
					
76				Banque	
48, 59				habitations	
45				reconversion d'administration à une bibliothèque	

La majorité

des immeubles dans le centre ville de Mostaganem ont des activités commerciales qui se déploient en rez de chaussée, de rapport donnant ainsi un caractère de mixité du tissu ou habitat, et services se superposent. Les activités présentes à l'étage sont à caractère tertiaire et concernent des bureaux d'avocat, comptabilité et d'autres. Il y a aussi des banques et des places publiques et une mosquée.

06.05 les Accès

le centre ville de Mostaganem est facilement accessible d'ailleurs c'est le noyau centrale et le cœur de la ville est le croisement de toute les rue urbaine.

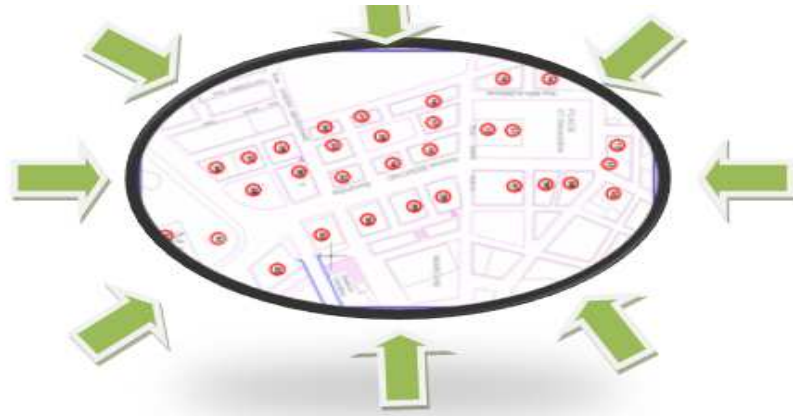


Figure. 10: Les accès du centre- ville du Mostaganem.

06.06 Données juridiques

La nature juridique du centre ville de Mostaganem est comme suit:

- propriété privée ou collective estimée à environ 70% ,par exemple les locaux commerciaux ou cafeteria el hillal , ou l'hôtel el djazair ou la clinique kara.
- le domaine public est estimé à 30%, comme: la Mosquée el badr, les banques , les directions d'administration.la poste , la chambre de commerce ,la mairie ou le marché .

06. 07 Le périmètre de l'analyse

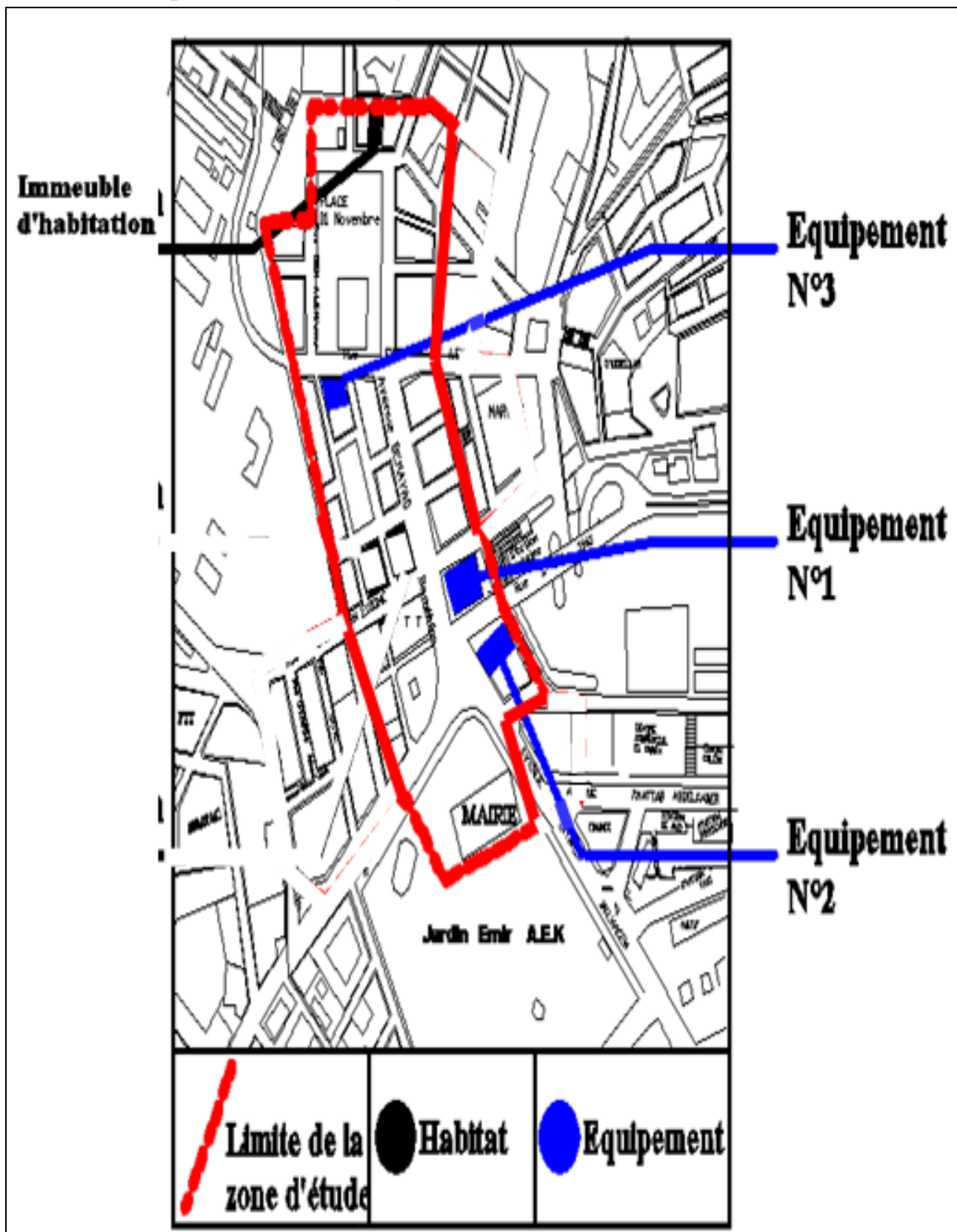


Figure. 11: Les immeubles analysés du centre ville du Mostaganem.

Afin de bien cerner notre étude, nous avons essayé de délimiter notre zone d'étude qui représente le centre ville de Mostaganem.

Il est connu que la zone d'étude est très large ainsi que le nombre des immeubles est énormes alors nous avons sélectionné les immeubles considérés comme des échantillons représentatif de l'architecture du centre ville.

Pour que notre classement tourne vers l'exhaustivité, nous avons diversifié les immeubles entre habitat et des équipements.

Le centre ville occupe une position stratégique importante, il est le centre d'origine de la ville moderne de Mostaganem, située sur un haut plateau surplombant la mer et l'oued de ain safra qui les sépare du vieux quartier Tabana, et Tigiditt sont:

Le centre ville de Mostaganem d'une 12HA est délimité, conformément au (plan au dessus) comme suit :

. **au Nord** : par le grand marche couvert du la gare des transport publics sous le pont des trois pont avec sa placette . et le début du boulevard menant au ancien quartier matemar et oued AIN SEFRA

. **à l'Est** : par le jardin public et de la rue n° 24 avec le mur de clôture du jardin, et par le bâtiment de l'hôtel de finance , , le boulevard n 21 menant a raisin ville et le chemin du tramway

. **au Sud** : par la rue n 20 intersection de la rue avec le boulevard route de mazagran avec le mur de cloture de l'universite ITA et le mur de cloture de la bibliotheque public centrale

à l'Ouest : par le début des rue de l'ancien quartier derb et l'intersection avec le quartier du matemar public et les escalier urbain qui décent vers le quartier l'avenue rénale avec la placette de l'ancien théâtre .

06. 08 Champ de visibilité



Avec l'arrivée des français le 28 juillet 1833, l'urbanisme colonial s'est implanté en premier lieu à côté du noyau initial, en créant de nouvelles constructions qui ont entouré l'ancienne ville.

La période de (1833-1850) représente la période d'urbanisme de type militaire avec l'implantation des boulevards alignés, ponctué par des places comme la place de victoire dans laquelle se regroupent l'église et des édifices avec des balcons et de grands fenêtrés et au niveau de rez de chaussé piloté par des arcades dédiés généralement à des activités commerciales.

Avec l'essor économique de la ville entre 1910 et 1959 qui favorise l'exécution des projets structurant la ville tel que l'hôtel de la ville en 1927, son architecture indique le coeur et le symbole de la ville de Mostaganem, et l'apparition d'autre équipement comme hôtel de finance.

Ces quartiers vieillissants, offrent un paysage très riche sur les plans urbain et architectural. Les édifices bordant les voies racontent l'histoire de la ville, mais aussi l'histoire architecturale. L'éclectisme, le néo-classique, l'art nouveau, l'art déco ou le néo-mauresque se côtoient affichant leur discours à travers des paysages qui se sont inscrits dans les mémoires des citadins.

Pour cela on a choisi 04 édifices comme échantillons car le centre ville bord de beaucoup de bâtiments riche par leur histoire et leur architecture qui mérite qu'ont leur consacre des livres entiers

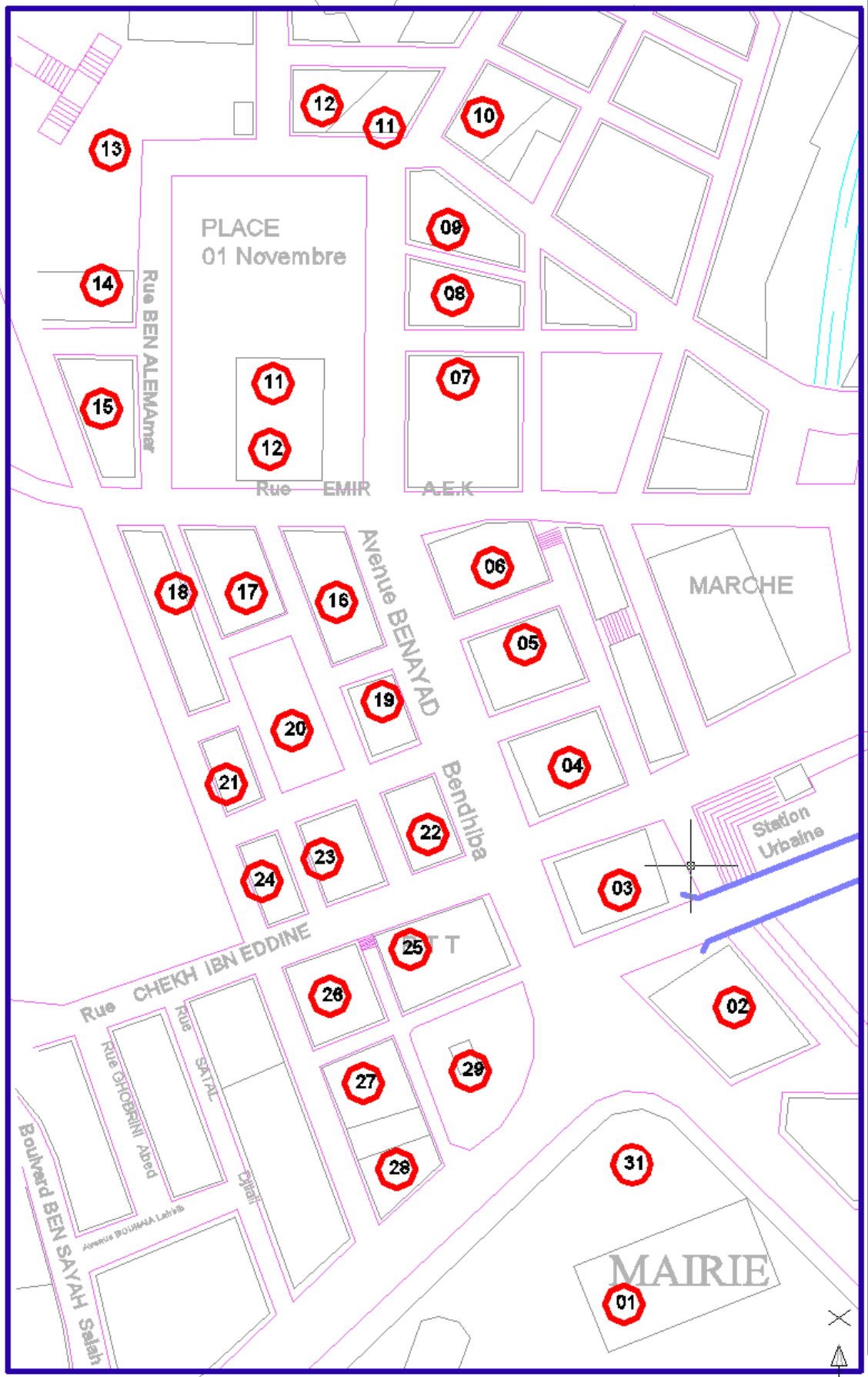


Tableau 2 –les immeubles du centre ville du Mostaganem

N° Bloc	Hauteur	Usage	
		RDC	Etages
01	R+1	Mairie	Mairie
02	R+6	Banque BADR	Logements habitations
03	R+4	Banque BNA	Chambre du commerce
04	RDC	Salle d'exposition	/
05	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
06	R+4	Banque CPA	Logements habitations
07	R+3	Locaux commerces	Logements habitations
08	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
09	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
10	R+4	Clinique El habib	Clinique El habib
11	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
12	R+4	Locaux commerces	Hôtel El Djaiaer
13	Placette (jardin)	/	/
14	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
15	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
16	R+4	Banque d'Algérie Central	Banque d'Algérie Central
17	R+4	(R+1) Banque BEA	Logements habitations
18	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
19	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
20	Placette (jardin)	Place du Barail	/
21	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
22	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
23	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
24	R+4	Locaux commerces	Logements habitations
25	R+2	Logement habitation	Logements habitations
26	R+3	(R+1) prix unique	Logements habitations
27	R+4	(R+2) Direction DTP	Logements habitations
28	R+4	Locaux commerce + siège ONAT	Logements habitations
29	Placette (jardin)	Square Boudjemaa	/
30	Placette (jardin)	Place 1 ^{er} Novembre	/
31	Placette (jardin)	Place de l'indépendance	/

7-ETAT DE CONSERVATION

Mostaganem centre ville , au vu et au su des gens concernés par les projets de réhabilitation, constitue un quartier riche par son legs colonial bâti, cependant, mal entretenu, ce dernier se trouve dans une situation de dégradation alarmante, il a également fait objet de plusieurs recherches scientifiques qui ont mis en évidence l'urgence de sa prise en charge

7.01 Etat de conservation de cadre bâti :

L'état de dégradation du centre historique de Mostaganem et plus particulièrement le bâti résidentiel est lié à plusieurs facteurs :

- Le vieillissement naturel des constructions qui remettent à la fin de 19eme siècle et début de 20eme siècle .
- L'intervention humain qui se caractérise par la densification horizontale et verticale augmentant les charges d'un bâti déjà fragilisé par le temps .
- Le manque d'entretien du bâti dans son ensemble, du à l'insensibilité des occupant qui délaissent les espaces communs (escaliers, cours, terrasse) .
- La mauvaise exécution des différents travaux pour les réseaux d'alimentation de l'eaux et gaz .

le manque voire l'absence d'entretien régulière des espaces communs engendré une détérioration réelle de ces espaces.

détérioration des enduits et revêtement de sol disparition des rampe des escalier usure des revêtements des marches, effondrements partiel des marche, mauvaise ou absence d'étanchéité des terrasse .

infiltration des eaux par les fenêtres et verrières cassés obturation et détérioration des conduits d'évacuation des eaux pluviales .

manque d'entretien s'étend jusqu'a la façade des immeubles . en effet les balcons exposés aux intempéries présentent dans plusieurs cas une corrosion des IPN formant la structure des planchers qui conduit un détachement un danger pour les piétons.



dégradation des appartements



Les dégradations des cages d'escalier.

déformation et l'effondrement
partiels des planches



Figure. 12: l'état de dégradation des immeubles.

7.02 -Etat de conservation des façades :

plus L'état de conservation des façades de la zone d'étude est différents selon leur localisation . les problèmes et recommandations doit être entreprises dans le cadre d'une intervention sur les parties constituent les immeubles et parmi les problèmes les plus importants qui commandent une interventions sont lier à l'humidité observé sur les façades (à soubassement, les arcades, sur les balcons, le long des corniches des étages et terrasse du à la remontées capillaires, dégradation des canalisations des eaux pluviales .l'action qui doit

être programmé concentrer sur la réhabilitation de l'ensemble des systèmes d'évacuation des eaux pluviales et vannes (intérieurs aux immeubles).



Figure. 13: l'état de dégradation des immeubles.

8- Inventaire sur les immeubles

8.01 Equipement N°1 « le palais consulaire »

Nous avons débuté notre analyse par un petit aperçu sur la situation et la description de l'immeuble :

1. Situation

Le palais consulaire est situé en face de la grande poste, il occupe l'ensemble de l'îlot avec une surface de : **621,00 m²**. Il abrite actuellement par Banque national d'Algérie (BNA) ainsi que la chambre de commerce.

1-2. Description

Ce bâtiment reflète la volonté l'autorité française afin de participer et de fournir une nouvelle image à la ville.

Le palais consulaire à un style d'architecture classique farcie d'un zeste de l'art déco rend l'édifice imposant. On constate qu'il y a une continuité avec l'alignement de tissu ancien où la façade principale est rythmée par une colonnade et par un entablement couronnée.



Photo.5 Vue de l'immeuble du palais consulaire

1-3. Historique

D'après la lecture profonde des anciens textes, nous avons constaté que le palais consulaire est considéré comme un bâtiment récent dans le tissu du centre ville par rapport aux autres bâtiments, l'image montre l'existence de l'ensemble des immeubles du centre ville sauf le palais consulaire, ce dernier illustre la modernité et le classicisme, elle est réalisé en 07/12/1938 par l'architecte français Mer Jean Paravisini



Photo 6 Vue de centre ville et l'inexistence du palais consulaire

1-4 Nombre et lecture des façades

Le palais consulaire occupe l'ilot entier alors il bénéficie de quatre façades en tenant une qui

représente la façade principale en face de la grande poste avec 23m et des façades latérales de la largeur de 27 m Largeur de la façade du palais consulaire

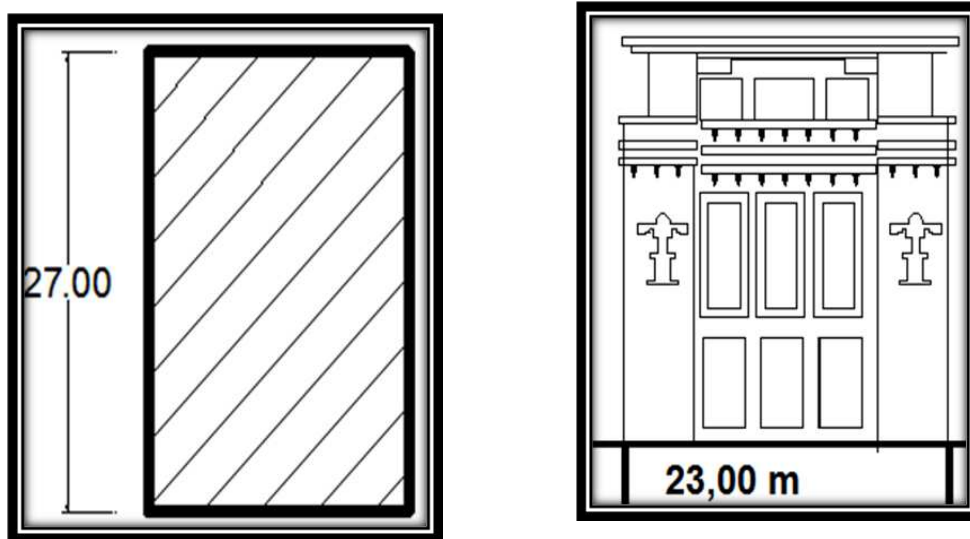


Figure 14 longueurs et largeur du palais consulaire

1-5 Caractéristique de façade

1-La façade est caractérisée par une tête qui symbolise l'architecture néoclassique (le dernier étage). Ainsi les quatre colonnes se développent sur toute la hauteur du bâtiment

Les composantes de la façade du palais consulaire

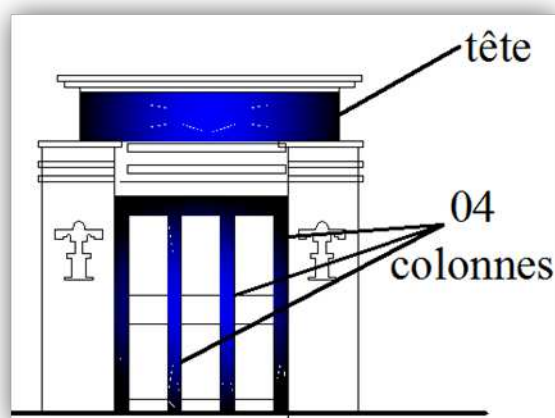


Fig. 14 composantes la façade du palais consulaire

b)-Style de la façade

La façade du palais consulaire est de style néoclassique.

C)-Types d'angle de coin des façades

La forme de palais est rectangulaire, avec des angles unidirectionnels de 90° (Fig 14).

d)-Hauteur de la façade

Cet immeuble est le reflet parfait de la problématique de terrain en pente ou elle est exploitée d'une façon intelligente, il est considéré comme entresol par rapport à la façade principale et comme un RDC par la façade postérieure, alors on peut dire que l'immeuble d'une hauteur de R+4 . (Fig 15)

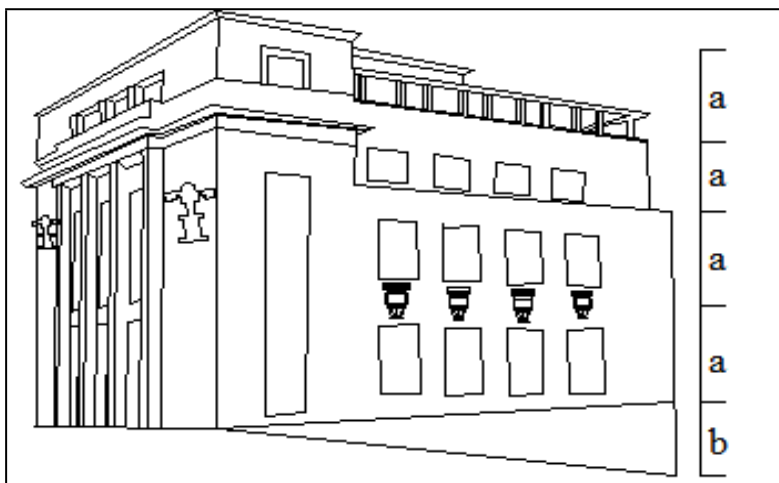


Figure 15 : Axonométrie du palais consulaire

2- «La symétrie a été le procédé et le principe de l'architecture classique, pour une mise en oeuvre d'une composition par les pouvoirs autoritaires depuis l'antiquité, c'est le meilleur moyen d'équilibre, elle cache tout ce qui déforme une composition c'est un outil de maîtrise» [Maouia Saidouni,2009],A l'instar des bâtiments néoclassiques, la symétrie est parfaitement remarquée avec la présence de cinq travées : 2a et 3b

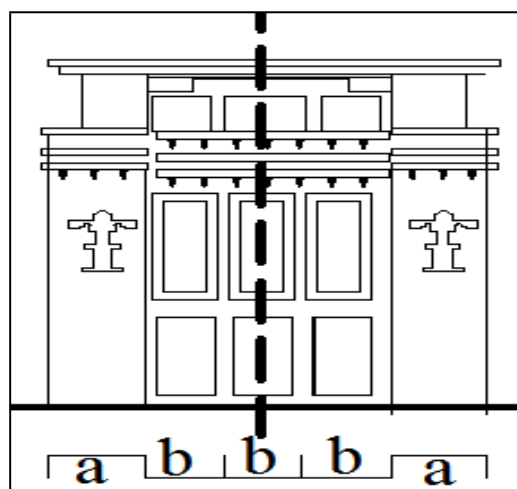


Fig. 16 Axe de symétrie de la façade du palais consulaire

f)-Type d'ouverture de la façade

1-Les ouvertures sont de type plat avec six (06) ouvertures

On constate qu'il existe aussi une symétrie non seulement verticale mais autre horizontales, elle apparaitre par les dimensions des ouvertures de l'étage qui sont identique avec les porte de RDC, alors elles sont plus symboliques que fonctionnelles. (Fig 17)

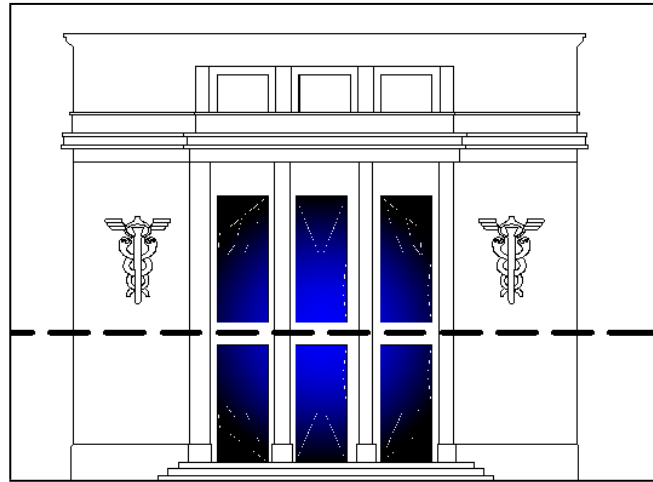


Fig. 17 Type d'ouverture de la façade du palais consulaire

2-On remarque une proportion à la dimension des ouvertures par un module : « a » et « b », Ils ont bien respecté les modules malgré leurs énormes dimensions, Cela montre que la façade n'est pas seulement le résultat de la projection du fonctionnement, mais elle est très bien étudié. (Figure 17)

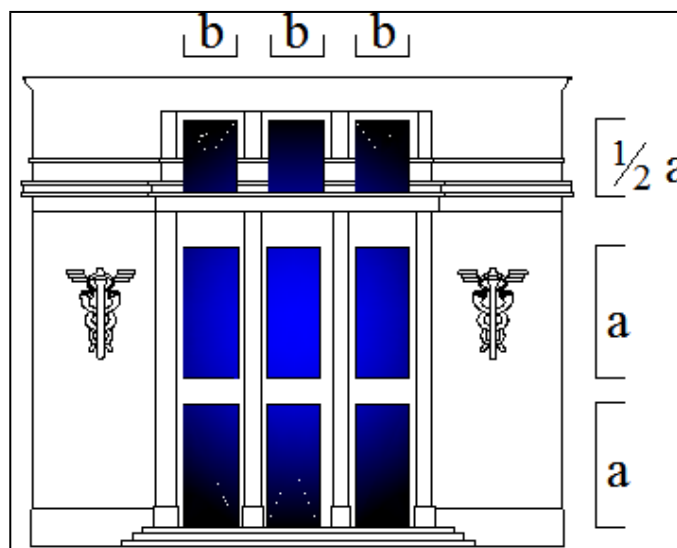


Fig. 18 Les dimensions d'ouverture de la façade du palais consulaire

1.5-Analyse des ornements architecturaux

« Les édifices publics sont décorés de symboles mythologiques représentant : l'Agriculture, et la Chambre de Commerce. Les banques sont ornées de frontons, de têtes de

lions symbole du pouvoir royal » [Ali Bettoutia,2013], Alors comme nous avons cité dans le guide proposé l'analyse des ornements comprend trois étapes :

1.5.1-Ornement par rapport à la façade

a)-Nombre des ornements

Il y a au niveau de la façade principal du palais consulaire cinq (05) ornements (Fig 19)

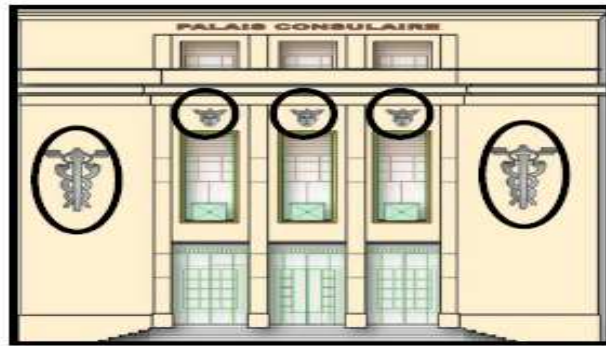


Fig. 19 Nombre des ornements sur la façade du palais consulaire

b)-Position des ornements sur la façade

On remarque deux types de position.

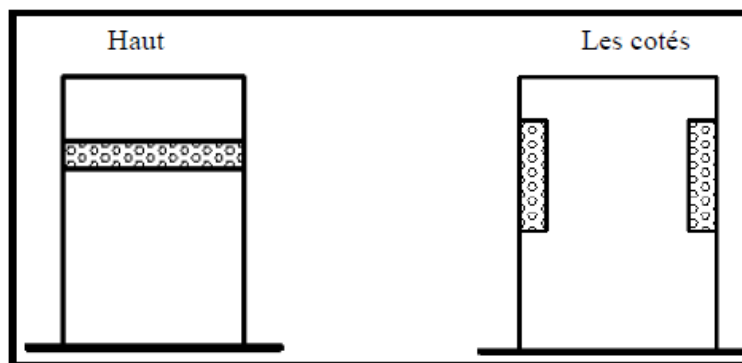


Fig. 20 Position des ornements sur la façade du palais consulaire

1.5.2-Ornement isolé

Nous avons noté que les ornements sont représentés sous forme de motifs de figures humaines et animales, qui symbolisent la civilisation gréco-romaine

a)-Caractéristique des motifs

Motif animal : le serpent

Longueur : $a=3.00$ m, Largeur : $b=1.00$ m, Epaisseur : $e=0.30$ m

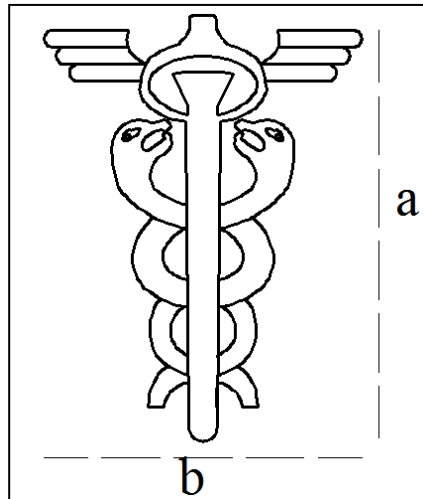


Fig. 21 Motif animales des ornements architecturaux (serpent) (21)

Motif des figures : c'est la tête d'Hermes (Mercure, chez les Romains, Selon la mythologie d'Hermes, il existe trois (03) têtes. (22)

Longueur : $a=2.00$ m, Largeur : $b=1.00$ m, Epaisseur : $e=0.30$ m

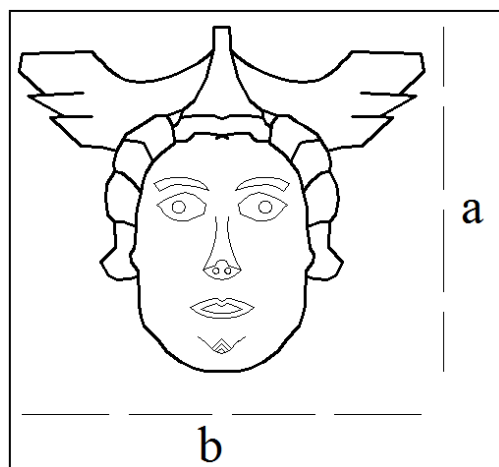


Fig. 22 Motif des figures des ornements architecturaux du palais consulaire(21)

01.5.3-Domaine constructif

Les ornements sont exécutés en pierres taillées, ou ils sont en bon état et ne représentent aucune pathologie, grâce à la pierre qu'est un matériau dur et que l'immeuble est plus au moins récent (**Photo 3.3**).



Photo 7 Les ornements en pierres taillés du palais consulaire

8.02 -Equipement N° 2 « Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI)»

2.1-Situation

Cet fameux immeuble est situé en face de le palais consulaire, il occupe l'ensemble de l'îlot avec une surface de : **761,00 m²**.(

Il abrite actuellement la banque d'agriculture et de développement rural (B.A.D.R).

2.2-Description

Ce fameux immeuble mixte le logement et la banque, Il illustre bien le fait que l'art déco ne s'est pas départi d'un certain monumentalisme.

Il contient des appartements aux étages et une banque au niveau inférieur. La façade présente un élément central dont la saillie est constituée un balcon filant au dernier étage reposant sur deux(02) colonnes encastrées.

Les fenêtres verticales placées en retrait, elles mettent en valeur l'élément central qu'elle

encadre. La façade est peu décorée sauf quelques éléments ornementaux, la corniche supérieure, et le symbole du banc B.N.C.I (**Photo 08**).



Photo 8 Vue de l'immeuble du Banque nationale pour le commerce et l'industrie

2.3-Historique

La BNCI a été constituée sous la forme d'une société anonyme au capital de 100 millions de francs le 18 avril 1932), pour prendre la suite des affaires de la Banque nationale de crédit (BNC), mise en liquidation le 26 février de la même année, et afin d'éviter la disparition d'activités dont le maintien, étant donné l'importance de l'établissement, était indispensable à l'économie française, la BNCI de Mostaganem est construit en 1930.

2.4-Lecture de la façade

« *Le vocabulaire architectural est représentatif des années 30, rambardes en maçonnerie ajourées de claustras balconnet et d'une parie ferronnerie, le soubassement composé de deux niveaux destinés aux commerces et bureaux* », Concurrément La façade de cet immeuble est bien proportionnée ou elle est divisée en trois parties distinctives, les ouvertures avec un nombre paires sont rapprochées et jumelées sur la partie centrale, nous remarquons aussi que l'emplacement de l'entrée principal au centre est monumentalisé par un encadrement de deux colonnes.

a)- Largeur des façades

Cet immeuble occupe l'ilot entier alors il bénéficie de quatre façades en tenant une qui représente la façade principale exposée sur la rue de **18 m** et des façades latérales de la largeur

de 28 m (Fig 23)



Fig. 23 Largeur des façades de BNCI

b)-Style de façade

La façade de l'immeuble BNCI est de style art déco

c)-Types d'angle de coin des façades :

La forme de l'immeuble est rectangulaire, avec des angles unidirectionnels=90°

d)-Hauteur de la façade

Cet immeuble est le plus dominant au centre ville de Mostaganem avec cinq (05) étage d'une hauteur $a=4,00$ m dédié au habitat. , et un RDC en double hauteur dédié au service (banque) avec une hauteur $2a=8.00$ m. (Fig 25)

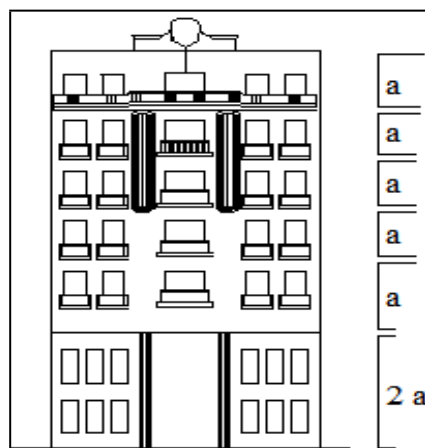


Fig. 24 Hauteur de la façade de BNCI

e)-Caractéristique de la façade

1-La façade est une métaphore du corps humain ou on distingue clairement trois parties :

a)-une base avec une hauteur importante. b)-un corps avec des étages répartis

c)-une tête avec un traitement spécial constitue d'un balcon filant et d'un symbole de la banque qui lance le bout de l'immeuble. (Fig 25)

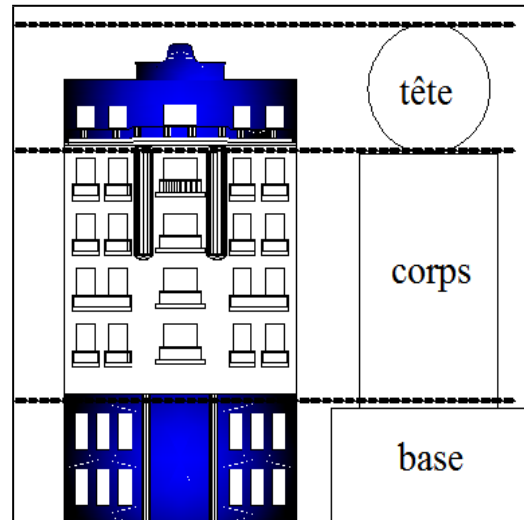


Fig. 25 Métaphore du corps humain de la façade de BNCI

Le B.N.C.I est un des immeubles qui prouve la présence de l'architecture art déco au sein de centre ville de Mostaganem, La façade de cet édifice présente un élément central (corps centrale) dont la saillie est constitué de deux(02) colonnes encastrées supportant un balcon filant au dernier étage (Fig 26)

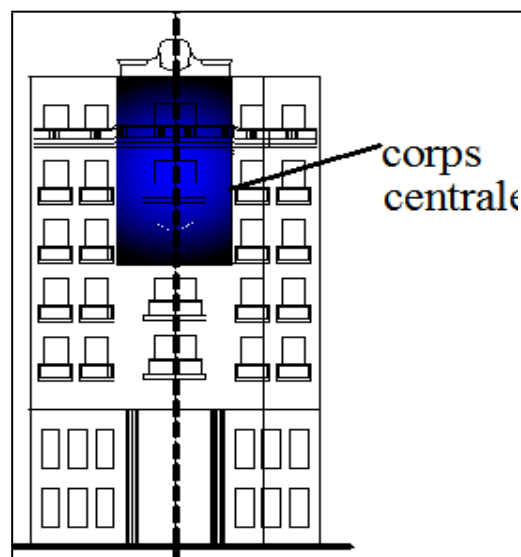


Fig. 26 La présence d'un corps centrale dans la façade de BNCI

f)-Type d'ouverture de la façade

Les ouvertures sont de type plat avec vingt cinq (25) aux étages et douze (12) au RDC avec la porte d'entrée, les fenêtres ont la forme verticale et sont placées en retrait pour mettre en valeur l'élément central qu'elle encadre, On constate aussi qu'ils sont rapprochées et jumelées sur la partie centrale, allant d'un module (a) vers (2a). (Fig 27)

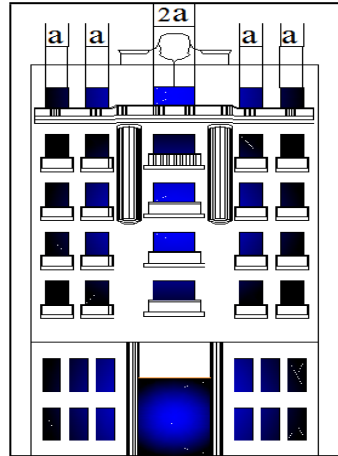


Fig. 27 Les ouvertures de la façade de BNCI

2.5-Analyse des ornements architecturaux

avant d'entamer l'analyse des ornements architecturaux, il ya lieu de mentionner que la façade de cet immeuble est peu décorée, seuls quelques éléments ornementaux sous le balcon supérieur, ainsi le symbole ornementé de la banque.

2.5.1-Ornement par rapport à la façade

a)-Nombre des ornements : Il y a au niveau de la façade dix sept (17) ornements architecturaux, Ils sont repartis ce que suit : principal treize (13) corbeaux sous la corniche supérieur et trois(03) sous les balcons du deuxième étage, ainsi le signe du banque de la partie haute centrale (Photo28)



Photo 10 Nombre des ornements de la façade de BNCI

b)-Position des ornements sur la façade

On remarque deux types de positions (**Fig 28**)

Haut Partie inférieur

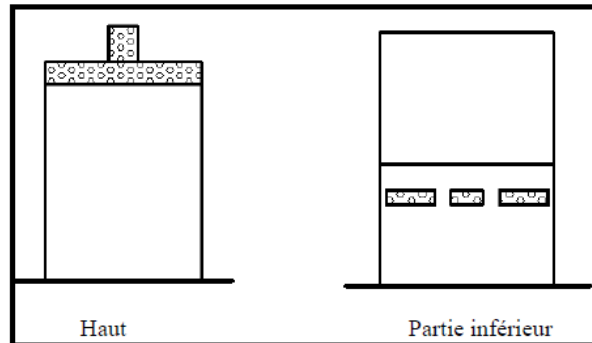


Fig. 28 Type de position des ornements sur la façade de BNCI

2.5.2-Ornement isolé

a)-Caractéristique des motifs : Motif animal : le serpent est un aigle (**Fig 29**)

Longueur : $a=3.00$ m, Largeur : $b=1.00$ m, Epaisseur : $e=0.30$

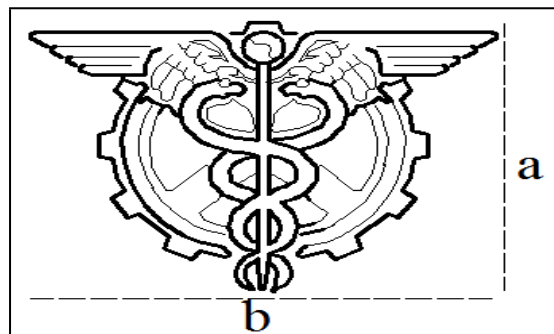


Fig. 29 Motif animal dans la façade de BNCI(21)

Motif géométrique sous le balcon d'une épaisseur très réduite ou on le considère comme bas relief. (**Fig 30**) $a=3.20$ m $b=0.40$ m $h=0.20$ m

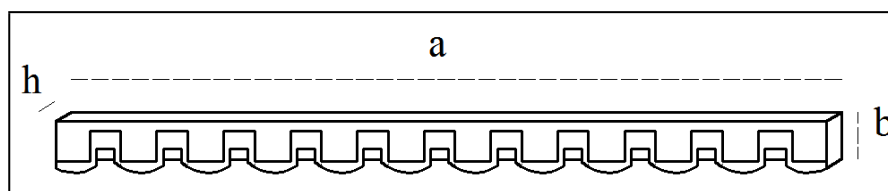


Fig. 30 Les motifs géométrique sous le balcon(21)

2.5.3-Domaine constructif

Nous avons distinguer avec notre confrentation du terrain que l'ensemble des ornements architecturaux sont en bon état ,sauf un corbeau qu'est complètement détaché.

Les ornements sont exécutés en staff, tous sont en bon état et ne représente aucune pathologie, à part un seul qu'est complètement détruit. (Photo 11)



Photo 11 pathologie des ornements de la façade de BNCI

8.03 -Equipement N° 3 « Banque extérieur d'Algérie

1-Situation

La banque Extérieur d'Algérie est située en face de l'église et la placette de la république, coté ouest, il partage l'ilot avec un autre immeuble adjacent. sa superficie est de :500 ,00 m2.

2-Description

L'observateur qui se déplace dans la placette de la république (1 novembre) peut voire et apprécier les détails des architecturaux et plus précisément les floraux sur les frontons des fenêtres étage

La façade du ce bâtiment est du style rythmée par l'apparence de la ornée sur la façade.



ornements
motifs
du dernier
art déco est
structure

Photo. 12 Vue de la façade de l'immeuble du BEA

3-historique

La banque BEA est située dans la place de république (nommé après l'indépendance place 1 novembre), cette dernière est marquée par l'ensemble des immeubles de style colonial avec des arcades au RDC. Cet immeuble est surplombé de côté ouest sur la place, À défaut d'archives nous n'avons pu dater exactement cette construction.



Photo. 13 Vue historique de la place de l'indépendance

4-Lecture de la façade :

« L'Algérie et ses grandes villes ont des laboratoires d'architectures, ce qui peut expliquer l'importance symbolique et culturelle des constructions publiques et dont nombre ont suivi de très près les nouvelles tendances » (18)

Mostaganem est l'une de ses villes d'Algérie, caractérisée par la présence des immeubles avec des arcades au R.D.C au sein de leur centre, cet immeuble est inclus dans cette typologie, il est composé de trois façades l'une entre elle est principale qui est exposé sur la placette.

a)-Nombre et largeur des façades

Cet immeuble partage l'îlot avec un autre, alors qu'il bénéficie de trois (03) façades en tenant une qui représente la façade principale exposé sur la place de la république de 19 m et deux façades latérales de 28 m de largeur.

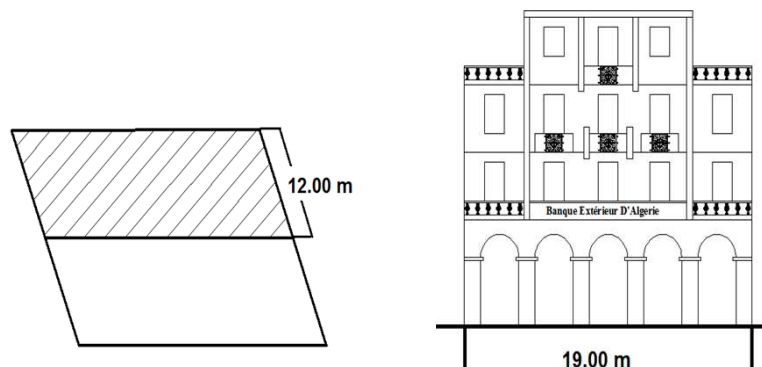


Fig 31 longueur et largeur immeuble BEA

b)-Style de la façade

La façade de la banque BEA est de style art déco

c)-Types d'angle de coin des façades

On constate que l'occupation de la parcelle est maximale, cet édifice s'aligne avec la voirie et forme deux types des angles :

$A \leq 90^\circ = 70^\circ$, $B \geq 90^\circ = 110^\circ$, Mais il respecte toujours la notion de : $A+B=180^\circ$

d)-Hauteur de la façade

Ce bâtiment est composé de trois (03) étages, un RDC avec des arcades sous forme d'une galerie marchande d'une hauteur (**b**) ,deux (02) étage du la même hauteur (**a**) et un étage noble dans le dernier niveau.

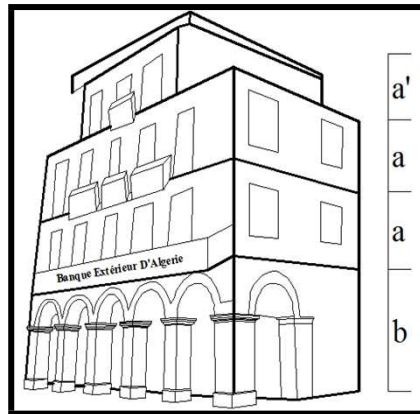


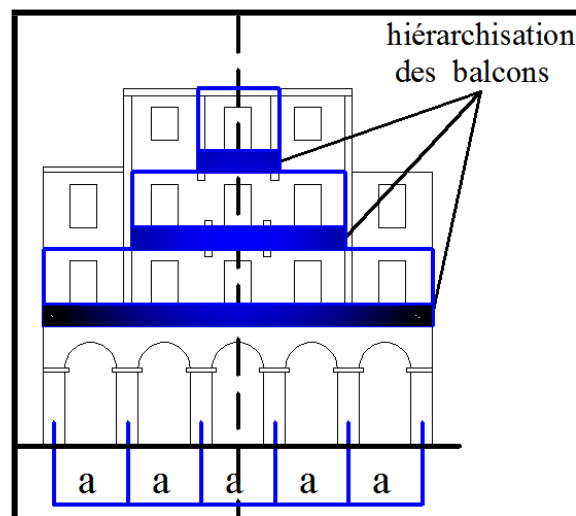
Fig 32 hauteur immeuble BEA

e)-Caractéristique de la façade

1-Comme presque toutes les façades coloniales on peut différencier sa composition qui tendre formellement une métaphore du corps humain :

- a)-une base sous forme d'une galerie.
- b)-un corps avec deux étages répétitif
- c)-une tête qui représente l'étage noble avec une ornementation plus riche.

2- Au niveau de la façade de cet équipement on trouve une certaine hiérarchisation des



balcons, passant d'un balcon filant au RDC, jusqu'au balcon isolé au dernier étage
Une symétrie est toujours présente avec la présence de cinq (05) travées.

f)-Type d'ouverture de la façade

La lecture de cette façade a permis de distinguer deux types de forme d'ouverture :

-Ouverture de type rectangle : Ils sont dix (10) ouvertures ou ils sont situés au premier et deuxième étage.

-Ouverture de type fronton a pans: Ils sont trois(03) ouvertures ou ils sont situés au dernier étage, ils prennent cette forme pour mettre en valeur l'ornementation des frontons.

5-Analyse des ornements architecturaux

Notre étude s'inscrit dans le contexte de l'analyse des ornements architecturaux, où nous avons découvert que la façade de banque est riche en ornementation, et pour les mettre en valeur, nous devons les analyser dans son contexte globale avant de les étudier isolément.

5.1-Ornement par rapport à la façade

a)-Nombre des ornements et ses positions sur la façade

Il y a au niveau de la façade, une diversité ornementale, D'abord nous avons commencé par les corbeaux repartis comme suit :

Six (06) corbeaux sous le balcon filant de RDC, deux(02) sous le balcon central du premier étage ainsi que (04) aux dessous des balcons isolés sur le même étage et enfin (03) au dernier étage.

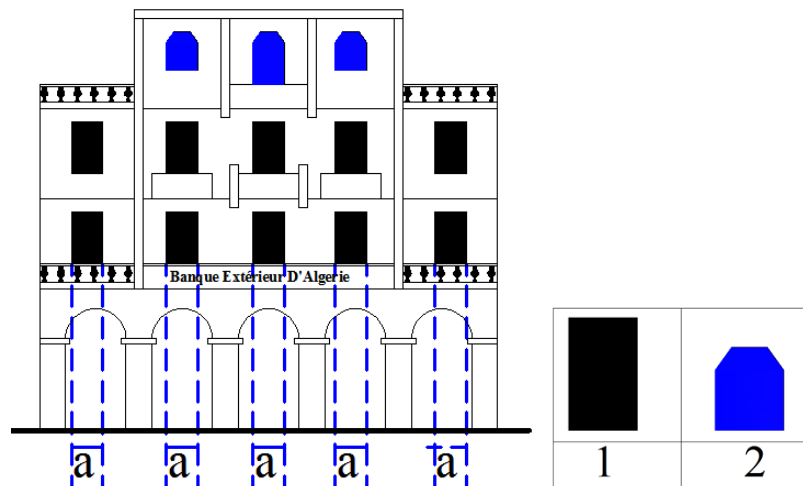


Figure 33 Hiérarchisation des balcons de la façade de l'immeuble BEA

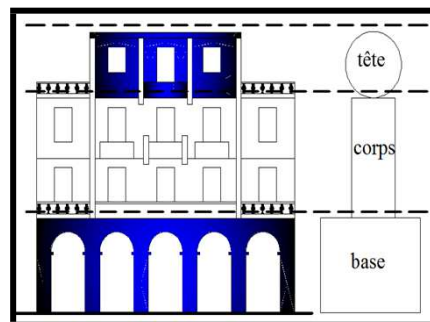
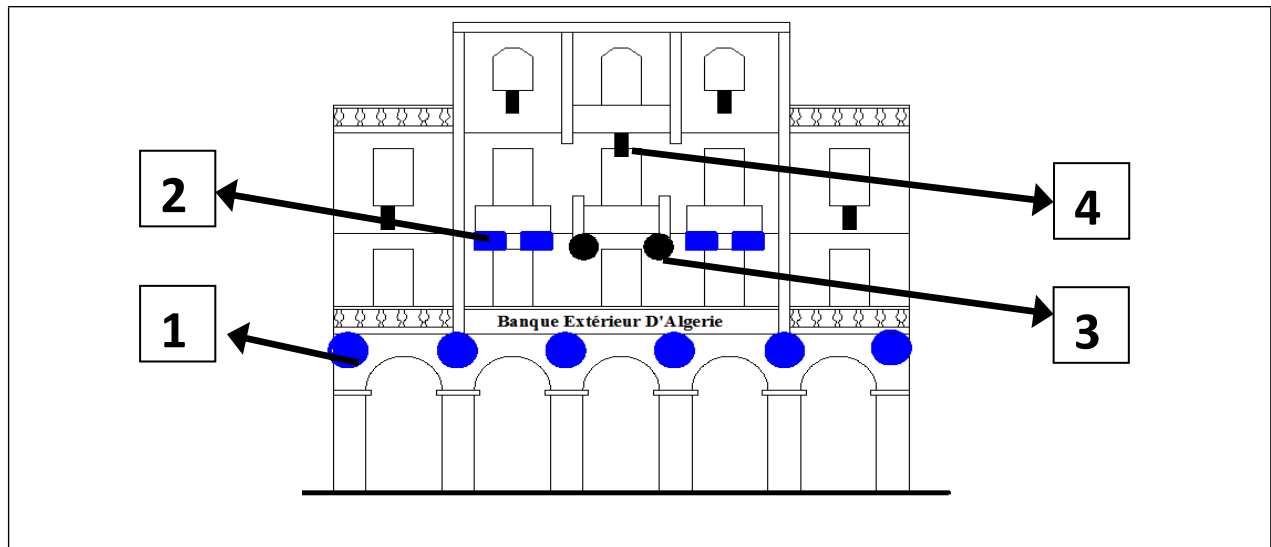










Figure 34 Métaphore du corps humain de la façade de l'immeuble BEA

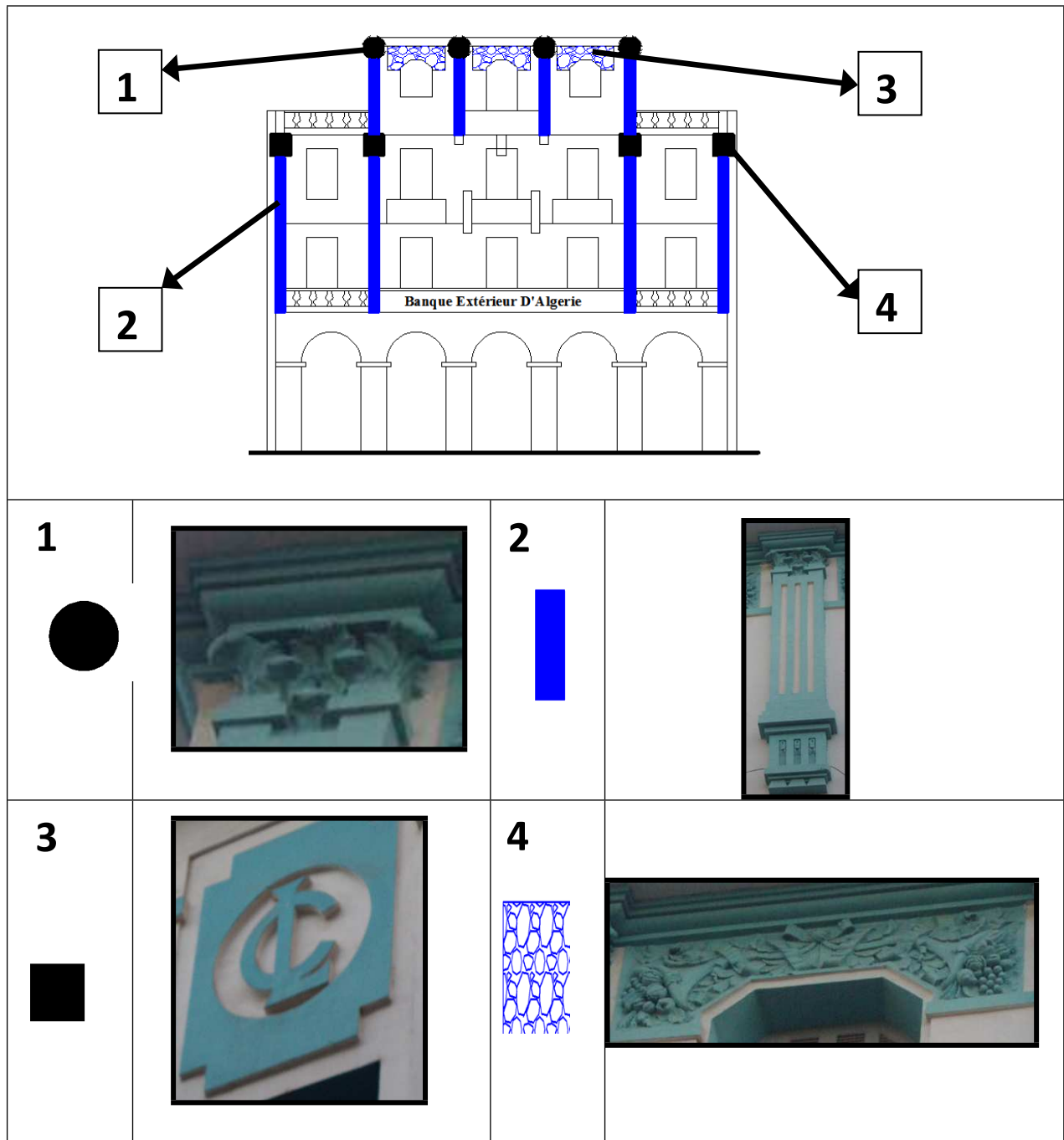


<p>1</p> 		<p>2</p> 	
<p>3</p> 		<p>4</p> 	

Cette façade est distinguée par l'ornementation des frontons des bow-windows dans le dernier étage, qui le rendre plus décoré par rapport aux autres étages.

L'élément aussi qui met cette façade originale est l'apparence de la structure et son traitement décoratif, et au dessus de cette structure on trouve soit un chapiteau avec un motif végétal ou un symbole de la banque.

Tableau.4-Position des chapiteaux et les frontons sur la façade de l'immeuble BEA(21)



b)-Type de répétition des ornements sur la façade

Nous n'avons pas établi la notion de répétition dans les immeubles précédents car la répétition est liée avec le nombre des ornements architecturaux, la conception de la façade d'immeuble étudié possède d'un nombre important qui peuvent montrer la nature de répétition.

1-La répétition linéaire continue

Elle est la plus simple forme de répétition, dans laquelle les ornements sont identiques, ils suivent la répétition linéaire sans rupture, ou on distingue ce type de répétition sur les corbeaux de RDC, et même dans les chapiteaux de dernier étage

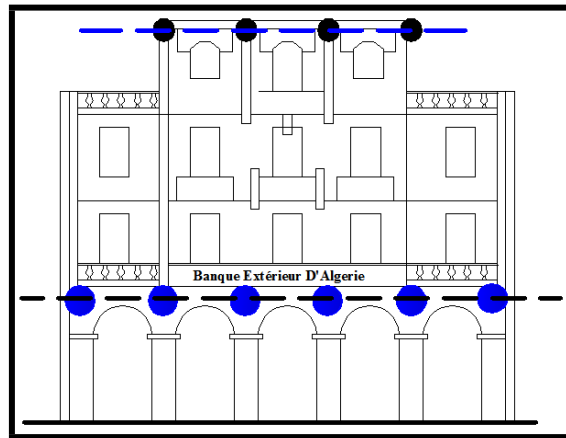


Figure 35 répétition linéaire des ornements architecturaux

2-La répétition linéaire discontinue

Elle est aussi considérée comme la plus simple forme de répétition, les ornements sont identiques, ils suivent la répétition linéaire mais avec une rupture, ou on distingue cette répétition sur les corbeaux et les chapiteaux du deuxième étage.

3-La répétition de la forme centrale:

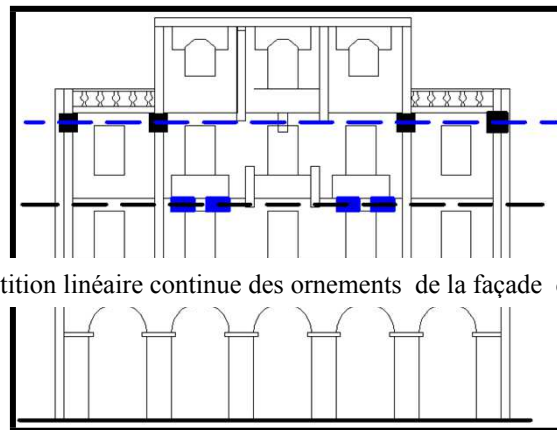


Fig. 36 Répétition linéaire continue des ornements de la façade de l'immeuble BEA

Nous constatons que la répétition a plus au moins une logique d'une forme centrale. le centre est le corbeau du balcon isolé et le reste sont les appuies des ouvertures

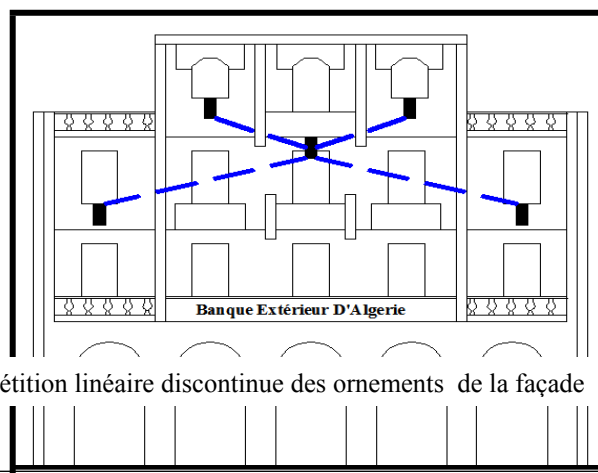


Figure 37 Répétition linéaire discontinue des ornements de la façade de l'immeuble BEA

3.5.2-Ornement isolé

a)-Taille et épaisseur des ornements

On distingue trois types de taille

-Taille moyen

Sont les corbeaux sous le balcon filant du premier étage (**Photo 14**), ses dimensions sont : $a=30$ cm $b=0.45$ cm $h=1.30$ cm



Photo 14 Ornement de taille moyenne : Corbeau sous le balcon filant

Petite taille

Sont les corbeaux sous le balcon isolé du deuxième étage (**Photo 15**), ses dimensions sont : $a=0.30$ m $b= 0.30$ m $h= 0.80$ m



Photo 15 Ornement de petite taille : Corbeau sous le balcon isolé

Bas relief

Dans ce bâtiment, Nous avons distingué deux types de bas relief (**Photo 16**):

- 1-Le premier situé au dessus de des bow-windows, il couvre une large surface et caractérisé par des motifs végétaux.
- 2-Le deuxième situé au dessus de structure apparent sur la façade, il suit la forme carré de structure avec des motifs floraux.



Photo 16 Deux types d'ornement en bas relief

3.5.3-Domaine constructif

Notre observation nous amène à dire qu'il est visible que l'ensemble des ornements architecturaux sont en bon état ,sauf deux corbeaux au niveau de RDC qui représentent les pathologies suivantes :

1-Nous remarquons que le dessin du motif sur l'ornement est complètement effacé et abrogé (**Photo 17**)

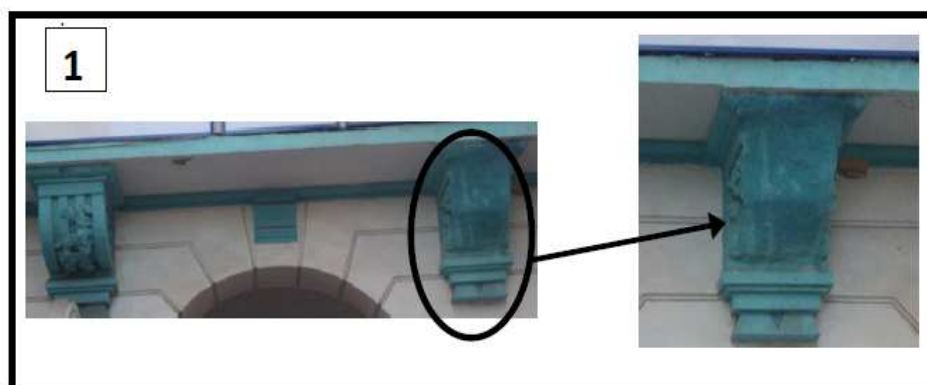


Photo 17 Un ornement avec des motifs effacés

Nous constatons l'apparition des micros fissures sur l'ornement sous forme d'une ligne qui va engendrer par la suite des grands fissures et au fur et en mesure avec manque d'entretien et l'absence de restauration ces grands fissures vont créer un effondrement du corbeau. (**Photo 18**)

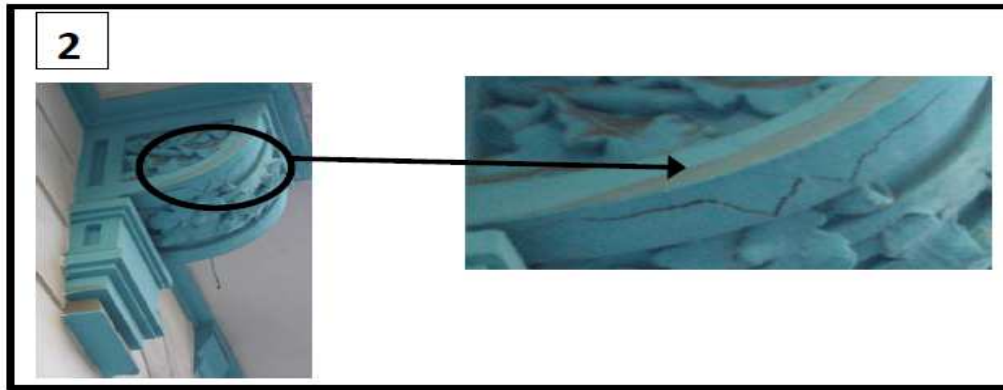


Photo 18 Un ornement avec l'apparition des micros fissure

8.04 -Immeuble d'habitation

Avant d'entamé notre analyse, nous allons essayer de faire un petit aperçu sur situation, description et historique, Nous avons choisi cet édifice en raison de deux causes :la première grâce à la richesse de sa façade en terme d'ornement et la deuxième grâce a l'état de dégradation très avancé.

3.1-Situation

Cette immeuble est situé en face de la placette de la république, coté Est, il partage l'ilot avec d'autres immeubles adjacents, Il ne bénéficie que deux façades. Sa superficie est de : **234 ,00 m2. (photos 19)**

3-2.Description

La façade de cet immeuble attire l'attention de chaque personne qui se déplace dans la placette de la république (1 novembre) ou il peut voir et apprécier les détailles des ornements architecturaux et ses motifs symboliques. **(photos 19)**



Photos 19 :Vue de la façade de l'immeuble d'habitation.

3-3.Historique

L'histoire nous permettons de noter que cet immeuble est construit en 1895, il intégré dans la notion des bâtiments avec des arcades en RDC ou il était exploité comme cafétéria appelé (café de France). **(Photo 20)**

photos 20 Vue historique de l'immeuble d'habitation



3.4-Lecture de la façade

« Le paysage urbain est transformé en Europe laissant s'essouffler l'entement l'éclectisme, le passage a l'Algérie fait directement par le passage d'un éclectisme assez riche vers dépouillement du décor » [T BbABA-N Kassab-J Vandevoorde ,2004].l'architecte n'a pas résisté à introduire ce style (éclectisme) dans cette façade.

3.5-Nombre et largeur des façades

Le bâtiment à l'usage d'habitation partage l'ilot avec deux autres immeubles adjacents de largeur 18.00 m, Il à une forme rectangulaire pour cela il bénéficie de deux façades de largeur 13,00m. **(Fig 38)**

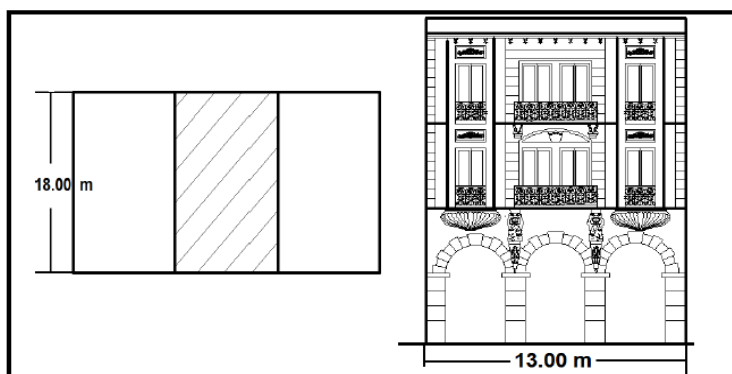


Fig. 38 Largeur des façades de l'immeuble d'habitation

3.6-Style de la façade

La façade est de style éclectique qui se traduit par la présence d'un empruntant des caractères de divers styles, elle est caractérisée par une surcharge décorative et un décalage

entre l'architecture et l'aspect fonctionnel du ce bâtiment.

2.3-Types d'angle de coin des façades

Comme la plupart des immeuble de style colonial, la forme de cet immeuble est rectangulaire, avec des angles unidirectionnels= 90° (Fig 39)

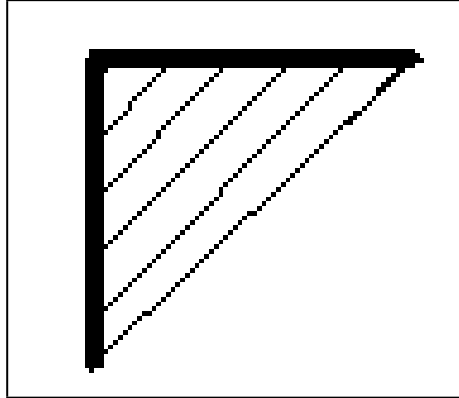


Fig. 39 Type d'angle de la façade l'immeuble d'habitation

2.4-Hauteur de la façade

Cet immeuble est composé d'un RDC d'une hauteur importante $b=6.00$ m elle (sous forme d'une galerie en arcade) et deux étages identiques et de même hauteur $a=4,00$ m, et finalement un acrotère d'une hauteur de 1.20 m. (Fig 40)

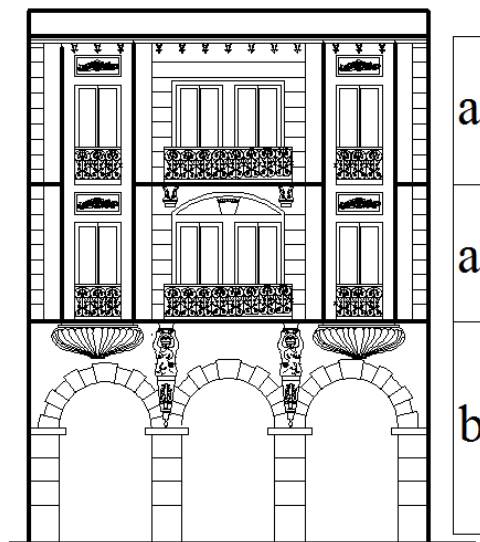


Fig. 40 Hauteur de la façade l'immeuble d'habitation

2.5-Caractéristique de la façade

La lecture de la façade nous a permis la présence deux parties saillantes.

Le style éclectique se lit par la décoration exagéré et le fronton du premier étage, La symétrie

est toujours présente avec une trame régulière de trois travées. (Fig 41)

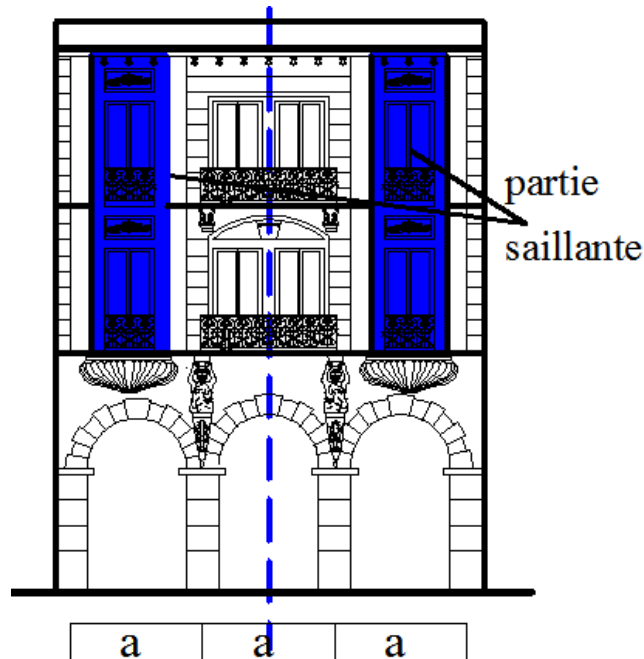


Fig. 41 Caractéristique de la façade l'immeuble d'habitation

2.6-Type d'ouverture de la façade

Paradoxalement aux immeubles de style colonial qui se marqués par le nombre impaires des ouvertures (Fig 42), cet immeuble est composé d'un nombre paires (huit ouvertures) d'une mêmes dimension $a=2.40m$ $b=1.40m$

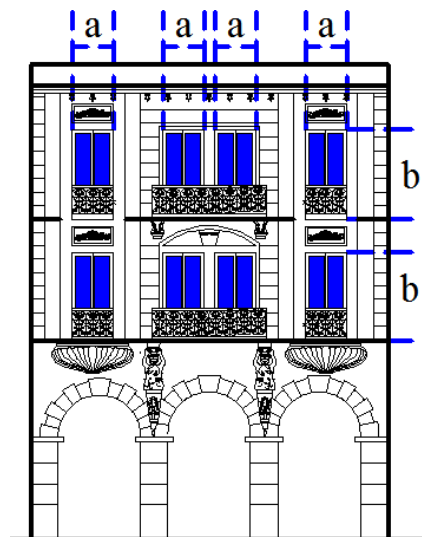


Fig. 42Type d'ouverture de la façade l'immeuble d'habitation

3.5-Analyse des ornements architecturaux

Comme nous avons indiqué dans notre guide proposé, l'étape suivante consiste à analyser les ornements architecturaux selon trois phases.

3.5.1-Ornement par rapport à la façade

a)-Nombre des ornements et ses positions sur la façade

La façade de cet édifice est très riche en termes d'ornementation architecturale, il existe deux (02) corbeaux sous le balcon du deuxième étage, ainsi que deux (02) sous le balcon du premier étage avec une forme arrondie.

Nous apercevons aussi les deux (02) grands corbeaux avec des motifs symboliques au premier étage, Nous soulignons ainsi que la façade est ornementé aussi par un fronton circulaire et une corniche moulurée. (Tableau 5)

Tableau. 5 Position des ornements architecturaux sur la façade de l'immeuble d'habitation

1		2	
3		4	
5		6	

3.5.2-Ornement isolé

Les caractéristiques des ornements architecturaux sont identiques de celle des Immeubles a l'usage d'habitation soit au niveau des dimensions et des motifs.

a)-Taille et épaisseur des ornements et ses motifs

-Grande taille : Il existe deux ornements de grande taille :

1-Paradoxalement au corbeau des façades étudié qui sont généralement de taille moyenne, ce corbeau est classé de grande taille, il est de motif d'une figure humaine

Les dimensions sont comme suit : $a=1.80m$ $b=0.40m$ (**Fig 43**)

Nous voyons qu'il y a une combinaison entre :-motif de figure humaine dans partie haute sous forme d'un homme qui porte le balcon avec les deux mains, son visage est clairement visible et les motifs végétaux dans la partie basse inclus dans un trapèze.

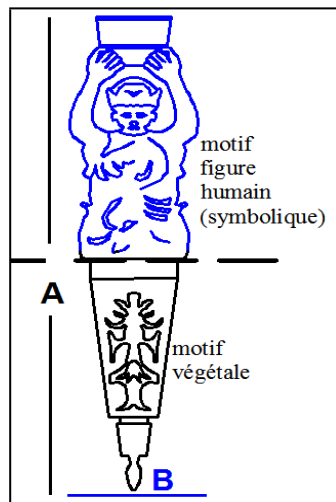


Fig. 43 Corbeau de grande taille de la façade l'immeuble d'habitation(21)

2-Ce corbeau avec son traitement spécial, il obéit a les dimensions du porte a faut de balcon.

Les dimensions sont comme suit :

motif géométrique $a=1.80m$ $b=0.80m$ et motif végétale $a'=0.40m$ $b'=0.20m$

Nous distinguons la présence de la symétrie ainsi que la combinaison entre les motifs géométriques et les motifs végétaux, mais l'exploitation des motifs géométriques est la plus dominante. (**Fig 44**)

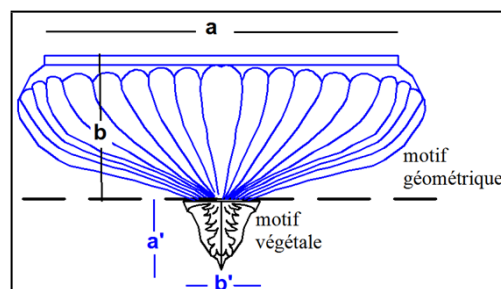


Fig. 44 Corbeau de grande taille de la façade l'immeuble d'habitation (21)

Taille moyenne : Ce corbeau reflète le type des ornements ordinaires et proportionnels, Les dimensions sont comme suit : $a= 0.30m$ $b=0.40m$ (Fig 45)

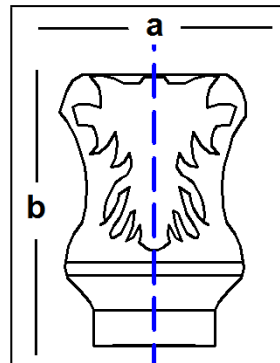


Fig. 45 Corbeau de taille moyenne de la façade l'immeuble d'habitation

-Petite taille : Ce bas relief se trouve au niveau du fronton des ouvertures, il est quadrillé par un rectangle, Il est constitué de deux motifs l'une est situé au centre sous forme de figure humaine caractérisée par une symétrie pure, Et l'autre motif végétal est situé dans les autres coté Nous observons que malgré la démission très réduite mais la symétrie est absente. (Fig 46)

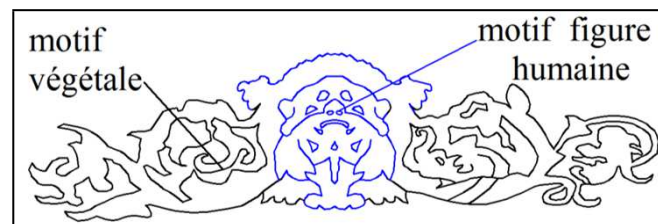


Fig. 46 Bas relief de la façade l'immeuble d'habitation

3.5.3-Domaine constructif

L'ensemble des ornements de ce bâtiment sont menacés à la ruine à cause de son état de dégradation très avancée par rapport aux immeubles du centre ville on peut classer ces pathologies comme suit :

1-Décollement partiel de l'ornement

Ce décollement n'est pas identique de celui des ornements déjà étudiés car le détachement est accompagné par la dégradation de la partie de porte à faux (ornement et son support) (Photo 21)

Photo. 21 Décollement partiel d'un l'ornement de la façade l'immeuble d'habitation



2-Constitution des grands trous

Nous pouvons observer les grands trous au niveau de ces corbeaux qui deviennent par la suite des abris pour les pigeons (**Photo 22**), Nous observons qu'au niveau de ces trous, l'apparence des armatures qui nous amènent à savoir la manière de réalisation, La formulation de ces trous débute par exfoliation de la partie extérieure comme elle est démontrée (**A**)

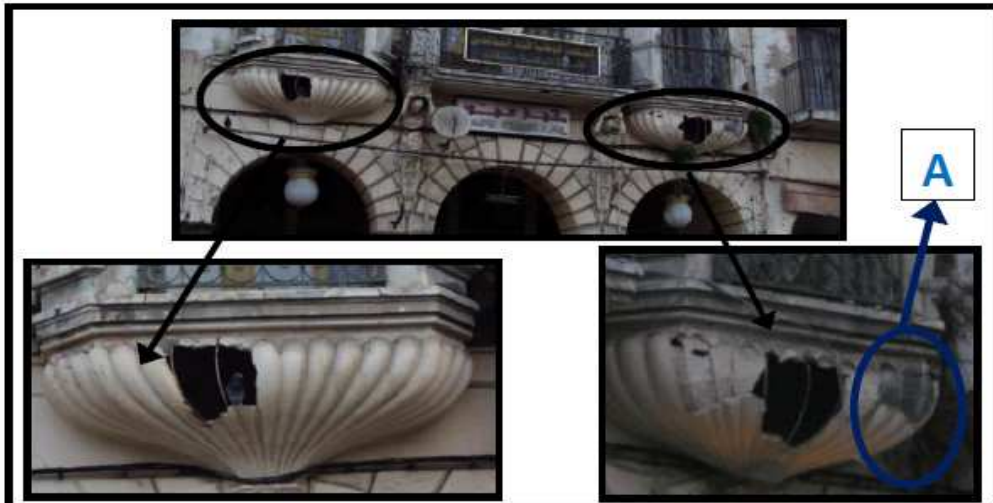
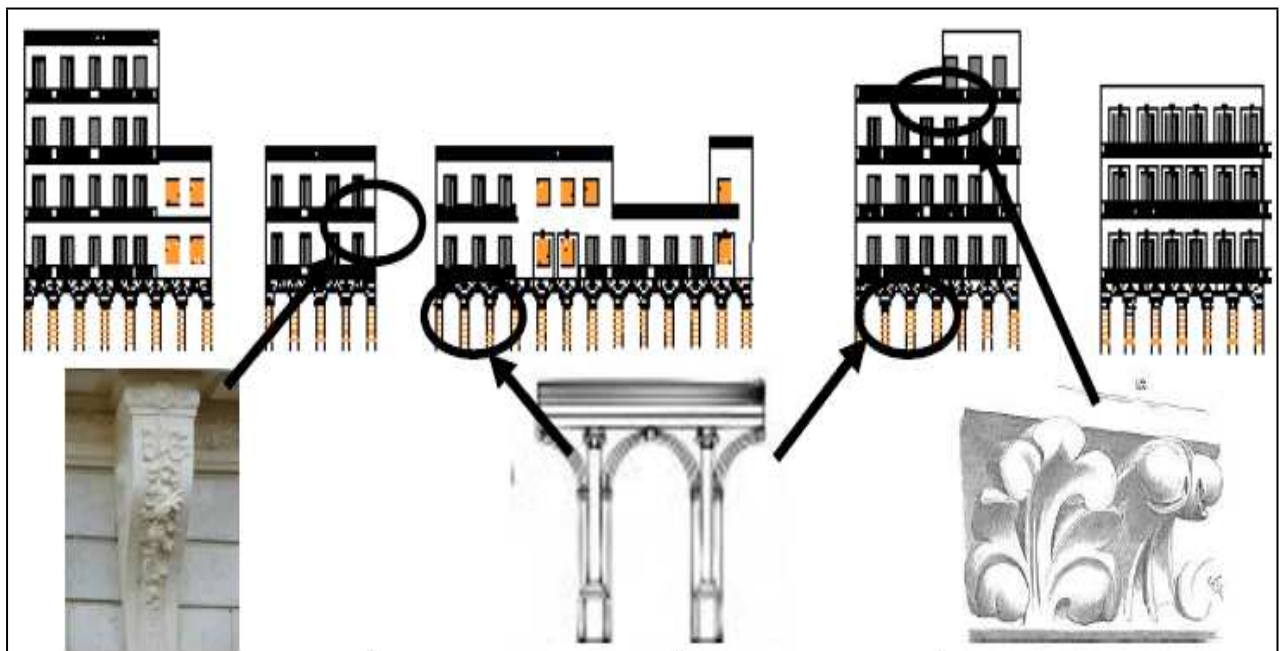
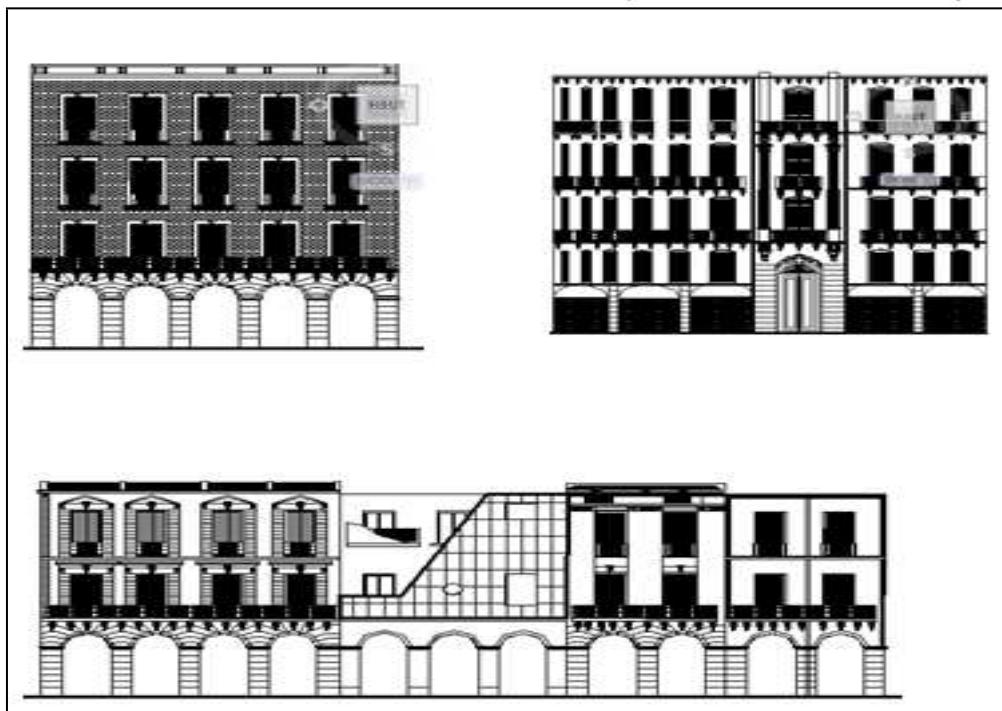
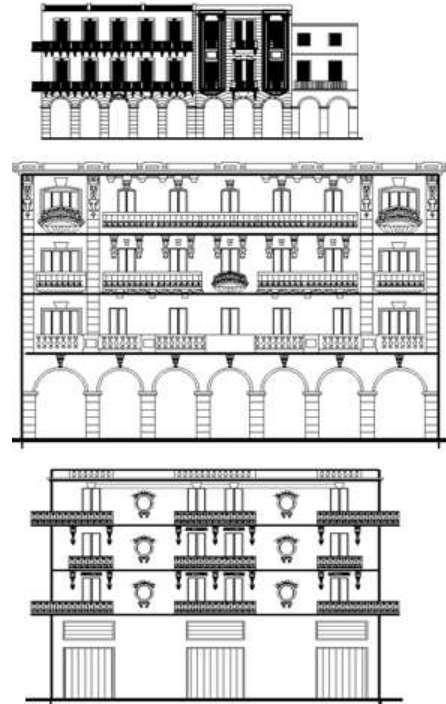
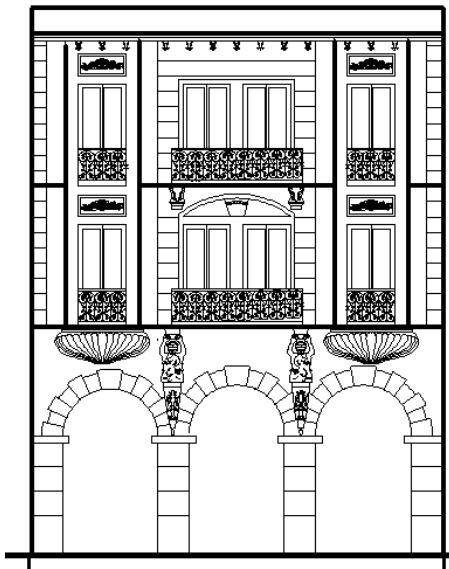
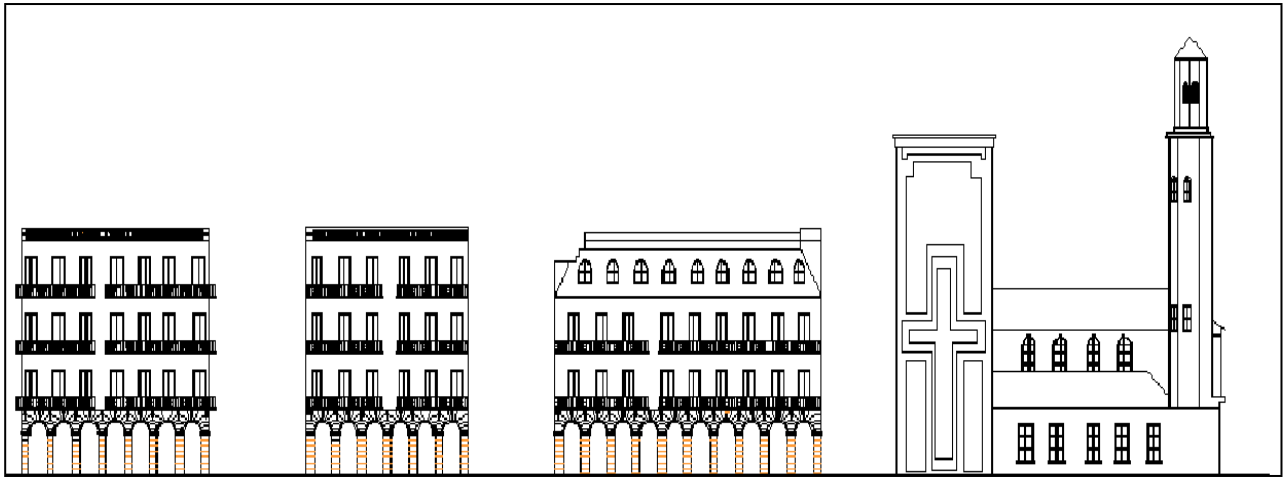


Photo. 22 Constitution des grands trous d'un ornement de la façade l'immeuble d'habitation(21)

5-Façades





8.05 Conclusion






Cette partie pratique vise à l'application de cette étude sur les ornements architecturaux des façades du centre-ville de Mostaganem, A partir d'un inventaire approfondi avec des données collectées, nous avons tiré des résultats qui nous permettent d'établir une liste des caractéristiques, l'une commune et l'autre non commune

Tableau. 6 Liste des caractéristiques communes et non communes des ornements architecturaux

Des caractéristiques communes	
<p>1-La symétrie</p> <p>Est l'une des caractéristiques les plus partagés et utilisé soit au niveau de la conception des façades, soit au niveau des ornements et ses motifs.</p>	<p>2-Les proportions</p> <p>Les ornements architecturaux sont généralement de proportion dimensionnel identique</p>
<p>3-Les corbeaux</p> <p>Ils représentent les ornements architecturaux par excellence non seulement ils sont le plus exploité, mais aussi les ornements les plus décorés.</p>	<p>4-Les bas relief</p> <p>Ils sont considérés comme un type des ornements architecturaux largement usé au niveau de fronton, comme ils sont toujours en bon état grâce à ses épaisseurs très réduites donc son poids léger qui permet un bon accolement sur la</p>
Des caractéristiques non communes	
<p>1-Originalité</p> <p>Chaque immeuble possède son propre ornementation architectural et ses motifs à part quelques ornements de traitement identique comme la forme arrondie sous les balcons isolés.</p>	<p>2-hiarchisation ornemental aux étages</p> <p>Chaque étage n'est pas identique au autres concernant la répartition des ornements architecturaux ou li existe une différenciation claire et d'une façon hiarchique généralement le dernier étage est le plus ornementé.</p>
<p>3-Nombre des ornements</p> <p>Les immeubles a l'usage d'habitation dispose un grand nombre des ornements architecturaux contrairement aux équipements qui ne disposent qu' un nombre moins réduit.</p>	<p>4-Type des motifs</p> <p>L'utilisation d'un seul type de motif dans les différents équipements du centre ville paradoxalement aux immeubles a l'usage d'habitation dans les quelles il existe une combinaison entre les motifs.</p>

D'après l'analyse des ornements des immeubles du centre ville de Mostaganem ,Nous avons constaté qu'il existe cinq types de pathologies :

Tableau. 7 Liste des pathologies des ornements architecturaux

N°	Type de pathologie	illustration
1	Effacement le dessin des motifs.	
2	Apparition des micros fissure.	
3	Apparition des grandes fissures et des trous.	
4	Détachement partiel des ornements architecturaux d'où la partie inférieure reste collée.	
5	Détachement totale des ornements architecturaux.	

Selon les résultats obtenus ,nous avons opté de classer cinq formes de pathologies des ornements architecturaux, il existe deux types d'interventions afin de les remédier

a)-Intervention sur site :elle dédiée aux ornements architecturaux qui ne peuvent pas être détaché tels que les corniches et les bas reliefs.

b)-Intervention aux ateliers :elle consiste à préparer des moules qui sont exactement identique à celle qui nous voulons récupérer.

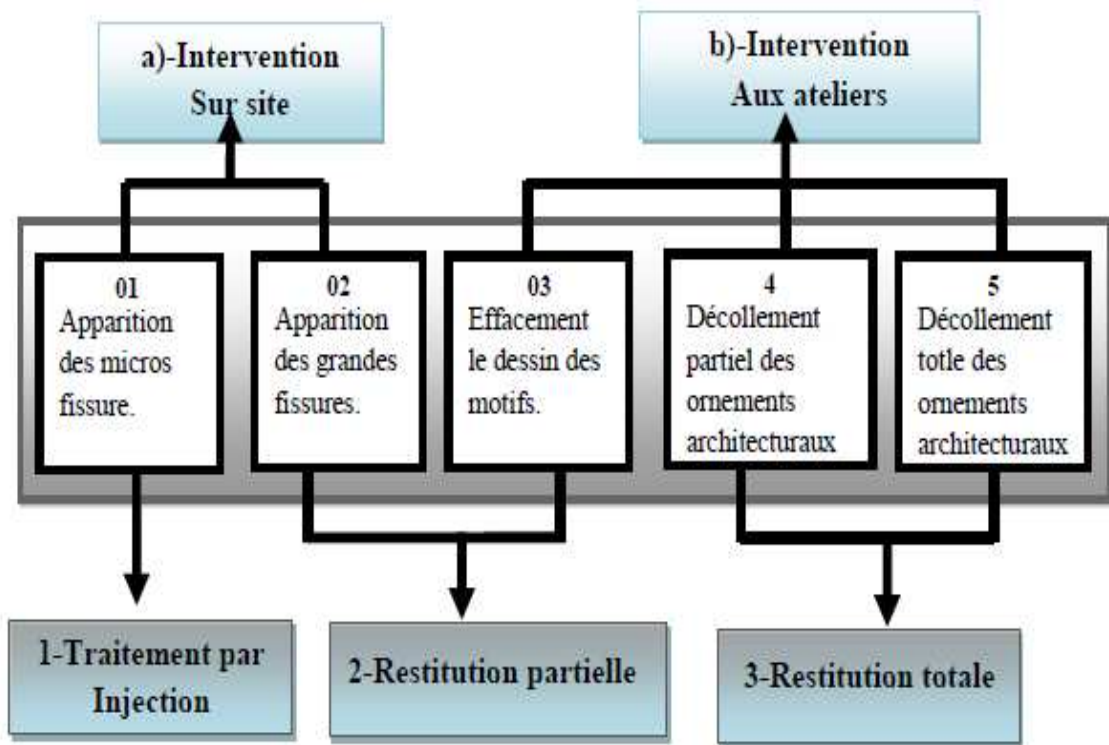


Figure.... : Organigramme des solutions proposées pour la récupération des ornements architecturaux

Alors il existe trois types de solution afin de récupérer les ornements architecturaux

1-Traitement par injection : c'est un traitement pour les fissures consiste à faire pénétrer dans des fissures un produit susceptible de créer une liaison mécanique ou une étanchéité. Il ne s'applique normalement qu'aux fissures injectables, c'est-à-dire dont l'ouverture est au moins comprise entre 0,1 et 0,2 mm.

2-Restitution partielle : elle est utilisée pour les bas reliefs et les corniches par un relevé détaillé afin de remplacer les parties endommagées avec une autre de même type.

3-Restitution totale : cette opération se fait par un relevé détaillé des ornements en bon état, et qui sont identiques à celle que nous voulons récupérer pour fabriquer des moules, et à partir de ces moules nous produisons des ornements architecturaux ressemblants aux originaux.

9 Conclusion générale

L'ornement est un ensemble de techniques et de motifs qui recouvre des surfaces, il est considéré comme un ornement architectural lorsque cette surface est la façade

Cette dernière en tant qu'un support d'ornement à divers

fonction : a)-fonction protectrice : comme le mur contre les intempéries.

b)-fonction transitaire : comme les ouvertures qui permettent la pénétration de la lumière.

c)-fonction représentative : on peut la définir comme fonction esthétique, elle a marqué son apogée durant l'époque baroque .cette fonction esthétique manifeste clairement dans la décoration des corniches, des balcons, des corbeaux ainsi que les frontons, ces composantes ornées sont définies par la suite sous la notion des ornements architecturaux.

Ils sont composés d'un ensemble des types de motif distinctif :

a)- motif géométrique : c'est un jeu de combinaison géométrique

b)- motif des figures symboliques : le style classique développe plus ce type de motif et chaque ornementation renvoie à une interprétation signifiante.

c)- motif animal : il est rarement utilisé avec l'exploitation des animaux symboliques comme le lion le bœuf et l'aigle.

d)- motif végétal : il est largement utilisé dans toutes les civilisations et les styles d'architecture, cela par la variété des végétaux, ce type comprend de motifs deux catégories :le premier vient d'une inspiration florale, dans la quelle le tige sert de trame à la composition du motif, et le deuxième vient d'une inspiration des feuilles, et elle peut s'inscrire dans des formes géométriques par accentuée certain courbe et supprimé d'autre (l'effet de stylisation).

La notion d'ornementation n'a pas cessé d'évoluer à travers les styles architecturaux :

a)-L'architecture style romaine : elle est très riche en terme d'ornementation mais elle exploite un seul type de motif

b)-L'architecture style byzantin : elle est caractérisée par la combinaison de divers écoles grâce à l'emploi des artistes et des ouvriers orientaux, qui fournit des lignes de courbes elliptiques, et des feuilles aux pointes aigues.

c)-L'architecture style baroque : c'est une architecture monumentale qui se distingue par l'exagération des motifs symboliques.

d)-L'architecture style classique et néo-classique : elle est marquée par l'utilisation de la pierre taillée, avec des ornements dans la partie haute, ces ornements expriment l'élégance traditionnelle, qui signifie la recherche de la noblesse des édifices gréco-romains.

e)-L'architecture style éclectique : c'est un style qui emprunte des caractères de différents styles, elle est déterminée par une surcharge des ornements et un décalage entre l'architecture et l'aspect fonctionnel.

f)-L'architecture de style art nouveau : c'est une réaction contre la production industrielle, elle a comme but de faire un retour vers la nature, elle s'introduit par des ornements architecturaux à motif végétal accentué par des courbes inspirées de la nature.

g)-L'architecture de style art déco : la décoration est toujours présente mais reste simple, les ornements architecturaux sont situés dans des endroits précis de la façade, les ornements les plus décorés représentent un signe de la richesse, ils sont préservés à l'habitat luxe et à l'étage noble.

g)-Style moderne : les pionniers de l'architecture moderne sont marqués par le refus d'ornementation et de placage, alors ils proposent de nettoyer la façade de toutes types de décoration.

A l'instar des colonies françaises, l'Algérie devient un laboratoire à ciel ouvert d'où il existe une diffusion de ces styles à travers la réalisation des œuvres architecturales coloniales, qui jouent un rôle important dans la définition de l'image de nos villes.

le centre ville aura jamais du voir des transformations de ce type sur les immeubles qui ne respectent ni l'architecture ni l'histoire.



-BIBLIOGRAPHIE SUR MOSTAGANEM



MOSTAGANEM ET SES ENVIRONS - par Louis THIREAU - 1912
ouvrage de 220 pages

Historique - Administration - Description - Renseignements
Livre ancien qui n'est plus disponible en librairie.



LE MOSTAGANÉMOIS - CRÉATION D'UNE RÉGION GÉOGRAPHIQUE
par Robert TINHOIN - 1954 - Extrait du Bulletin des travaux de l'Institut géographique national
tome LXVII, pages 167 à 212.

Milieu physique et aspect général. Étude des hommes dans le pays
mise en valeur. Situation économique en 1952...




HISTOIRE DE MOSTAGANEM par Moulay BELHAMISSI - 1982
ouvrage de 176 pages

Le choix d'une ville - Du temps des dynasties maghrébines
Espagnoles - 1830, ou le début de l'épreuve de force...
Société Nationale d'Édition et de Diffusion - Alger



MOSTAGANEM ET SA RÉGION DANS LA TOURMENTE (1954-1962)
pas d'auteur désigné - ouvrage de 100 pages

Ouvrage principalement composé d'extraits de journaux
photos
Édité par l'Association "Mémoire de notre temps"

	<p>MOSTAGANEM ET SA RÉGION - présenté par Lucien LAUGIER - 1981 ouvrage de 115 pages</p> <p>Mostaganem, ville française - Le port et son hinterland - Le 2ème R.T.A. - L'I.S.M. L'Église catholique - Le Club des Poètes - photos.</p> <p>Édité par l'association "Africa Nostra", 6 rue Paladilhe - 34000 Montpellier (actuellement épuisé, on parle de le rééditer)</p>
	<p>MOSTAGANEM DE MA JEUNESSE - par Louis ABADIE - 1999 ouvrage de 175 pages</p> <p>Essentiellement un recueil de photographies de la ville et de la vie à Mostaganem dans la période 1935-1962.</p> <p>Éditions "Gandini" - 7, rue de Rocquebillière - 06300 Nice</p>
	<p>LES JUIFS DE MOSTAGANEM - par Norbert BEL-ANGE - 1990 ouvrage de 300 pages</p> <p>Étude géographique, historique, économique, culturelle et religieuse de la part prise par la communauté juive dans le développement de Mostaganem</p> <p>Éditions "L'Harmattan" - 5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 - Paris</p>
	<p>PIEDS-NOIRS EN ALGÉRIE APRÈS L'INDÉPENDANCE - par Jean-Jaques VIALA - 2001 - ouvrage de 315 pages</p> <p>Suite d'entretiens avec des Pieds-Noirs, de la région mostaganémoise, qui sont restés après l'indépendance et qui ont essayé le jeu de la nouvelle Algérie.</p> <p>Éditions "L'Harmattan" - 5-7, rue de l'École Polytechnique - 75005 - Paris</p>

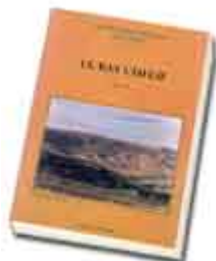


LA FORMIDABLE ÉPOPÉE DES ORANIENS

Éditions de l'Afrique du Nord Illustrée - 1990

Ce livre de près de 600 pages, grand format, retrace l'implantation et le développement de l'Oranie. Un chapitre est dédié à Mostaganem.

Éditions "Le Champs des Cadets", 255 avenue du Prado - 13008 Marseille
(serait épuisé)



LE BAS CHÉLIF par L'Amicale du Bas Chélif - ouvrage de 330 pages

Pélissier - Tounin - Belle-Côte - Pont du Chélif -
Aïn Tédélès - Bellevue.

Tous ces noms de villages des environs immédiats de Mostaganem font partie de nos souvenirs. Dès les classes secondaires leurs enfants étaient souvent nos camarades de lycée ou de collège. Ce livre retrace leur développement.

"Amicale du Bas Chélif" - rue Hélène Marrant,
Lotissement Le Luisiana n°4
26300 Bourg de Péage. Réédition envisagée.



DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER - ORAN ET L'ORANIE par Marie GIL - 2001

Tous les villages d'Oranie se ressemblent, certes mais chacun a sa propre histoire... Ouvrage de près de 500 pages où après un récit autobiographique de l'auteur tous les villages d'Oranie sont présentés. Un chapitre est dédié à Mostaganem et ses environs.
Nombreuses illustrations.

Editions "Réalités du Morvan" - 58140 Empury

Références

- (2) Emmanuel AMOUGOU. La question patrimoniale de « la patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes, Paris Edition l'Harmattan, 2004 p.25.
- (3) Xavier GREFFE, « La valorisation économique du Patrimoine ». Edition Delphine RENARD, 383 p.
- (4) Xavier GREFFE, « La valorisation économique du Patrimoine ». Edition Delphine RENARD, 383 p
- (5) In, FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud & SENIL Nicolas, « Le patrimoine : une catégorie utile pour l'économie ? », XII^e colloque de l'ASRDLF, Villes et territoires face aux défis de la mondialisation, 19 pages.
- (6) LANDEL Pierre-Antoine & PECQUEUR Bernard, « La culture comme ressource territoriale spécifique », U.M.R.PACTE, Laboratoire Territoires, Université J. FOURIER, GRENOBLE I, 15 p.
- (7) Pierre-Marie TRICAUD. « Conservation et transformation du patrimoine vivant » – thèse de doctorat, aménagement de l'espace, urbanisme. Université de Paris-Est, 2010.
- (8) Laudy Maroun DOUMIT, « la valorisation du patrimoine endokarstique libanais », Thèse de Doctorat de Géographie Option « Aménagement Touristique et Culturel » Soutenue le 17 décembre 2007.
- (9) Pascale JOFFROY, « La réhabilitation des bâtiments conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements », éditions Le Moniteur, Paris, 1999.
- (10) RéhabiMed, Architecture traditionnelle méditerranéenne, « Réhabilitation ville et territoire ».
- (11) RéhabiMed : une association qui représente dix années d'expérience d'un travail commun entre institutions et organisations provenant de plus de 40 pays Euro-méditerranéens. Son objective est de promouvoir la réhabilitation du parc bâti et le développement durable en Europe et en Méditerranée
- (12) Viollet LE DUC, « Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI, Volume 8 », Morel éditeur. Paris. P523.
- (13) Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964), Article 09.
- (14) Petit Larousse illustré, Dictionnaire encyclopédique pour tous – 1983. Librairie Larousse, Paris, France.
- (15) Smail GOUMEZIANE, « Algérie, L'histoire en héritage », édition NON LIEU, Paris 2006, 500p.
- (16) Sid Ahmed BAGHLI, « Aspects de la Politique culturelle de l'Algérie ». Collection, Politiques culturelles ; Etudes et documents UNESCO, 1977, Préface.
- (17) Picard ALETH, « Architecture et urbanisme en Algérie, d'une rive à l'autre (1830-1962)- REMMM, n°73-74; Figures de l'orientalisme en architecture ». Edition Edisud, 1996, p122.

(18) T BbABA-N Kassab-J Vandevorode ,sur les traces de la modernité ,50 ans d'architecture :guide ,Bruxelles, éditiona CIVA 2004

(19)Restauration d'ornementation, 2009 <http://patrimoine de France-restauration d'ornementationfr/>

(20)S. Soukane, M. Dahli La Réhabilitation du patrimoine colonial 19ème 20ème dans le contexte du développement durable

(21) Beldjilali said magister architecture « élaboration d'un guide pour la récupération des ornements architecturaux 2014